

Collection
Études théoriques

no **ET1301**

**La recherche partenariale
au CRISES**

Denis Bussières
Jacques Caillouette
Jean-Marc Fontan (direction)
Sid Ahmed Soussi
Diane-Gabrielle Tremblay
Pierre-André Tremblay
Vocation Recherche et société, CRISES

16 octobre 2012 – version 9

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Études théoriques - no ET1301

« **La recherche partenariale au CRISES** »

Denis Bussières (UQAM), Jacques Caillouette (USherbrooke), Jean-Marc Fontan (direction) (UQAM),
Sid Ahmed Soussi (UQAM), Diane-Gabrielle Tremblay (Téluq) et Pierre-André Tremblay (UQAC)

Vocation Recherche et société, CRISES

Version 9 - 16 octobre 2012

ISBN : 978-2-89605-359-9

Dépôt légal : 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les Cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.crises.uqam.ca>.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR LES AUTEURS

Denis BUSSIÈRES est doctorant en sociologie à l'UQAM et agent de recherche au CRISES.

Jacques CAILLOUETTE est professeur à l'École de travail sociale de l'Université de Sherbrooke et membre régulier du CRISES.

Jean-Marc FONTAN est professeur au département de Sociologie de l'UQAM et membre régulier du CRISES.

Sid Ahmed SOUSSI est professeur au département de Sociologie de l'UQAM et membre régulier du CRISES.

Diane-Gabrielle TREMBLAY est professeure à l'École des sciences de l'administration à la TÉLUQ et membre régulier du CRISES.

Pierre-André TREMBLAY est professeur au département des Sciences humaines à l'UQAC et membre régulier du CRISES.

Tous ces chercheurs font partie de la Vocation Recherche et société du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ - ABSTRACT	IX
INTRODUCTION.....	11
1. CONTEXTUALISATION	13
2. PROBLÉMATISATION	17
3. PORTRAIT D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE PARTENARIALE AU CRISES.....	23
3.1 Portrait des recherches partenariales conduites au CRISES	23
3.2 Étude de trois expériences de recherche partenariale	25
3.3 La mise en marche de la recherche et de sa problématique.....	27
3.4 La réalisation de la recherche.....	30
3.5 La diffusion et le transfert.....	36
3.6 Évaluation de l'expérience de recherche	38
3.7 Suggestions pour améliorer le processus.....	42
4. LE PROCESSUS ET LES MODALITÉS DE COCONSTRUCTION D'UN ESPACE PARTENARIAL DE RECHERCHE : PROPOSITION D'UN MODÈLE D'ANALYSE	45
4.1 D'une typologie statique à un modèle d'analyse dynamique	45
4.2 Le poids des objectifs des acteurs dans l'analyse thématique des données	46
4.3 Les dynamiques relationnelles et leurs configurations spécifiques.....	47
4.4 Les dimensions de l'espace partenarial de recherche.....	49
4.5 L'espace partenarial de recherche : cohésion par les valeurs communes et clivages par les intérêts d'acteurs	50
4.6 Un processus de coconstruction de la recherche fondé sur trois référentiels identitaires	53
4.7 L'espace partenarial de recherche : un espace hybride et hétérogène, mais structuré par une logique d'ensemble	54
4.8 Le processus de coconstruction des connaissances : une démarche tributaire des équilibres négociés entre noyau-praticiens et noyau-chercheurs.....	55

CONCLUSION	57
BIBLIOGRAPHIE	59
ANNEXES	61

RÉSUMÉ

La présente note de recherche est issue d'une réflexion et d'une étude menées par un groupe réuni sous l'égide de la vocation Recherche et société du CRISES. La première section du document permet de contextualiser la recherche partenariale au CRISES. Dès ses débuts, le Centre a fait une place importante dans sa programmation aux interactions entre le milieu académique et les acteurs sociaux. Dans la deuxième section, nous avons effectué une problématisation de la recherche partenariale. Nous situons ici la recherche partenariale plus globalement dans le contexte de la recherche à l'échelle internationale, et notamment européenne. La troisième section présente des données sur des activités de recherche partenariales menées au CRISES. Nous commençons par présenter un survol des recherches partenariales menées au CRISES à partir d'un questionnaire qui fut envoyé aux membres. Nous présentons aussi dans cette section une étude approfondie de trois expériences de recherche partenariale menées au CRISES. Finalement, la dernière section propose un modèle d'analyse des processus et des modalités de coconstruction d'un espace partenarial de recherche. Nous nous intéressons à trois configurations des dynamiques relationnelles, que nous avons qualifiées comme suit : la collaboration, la tension et la figure de la contractualisation, ou de la négociation contractuelle.

Mots-clés : Recherche partenariale, Coconstruction de connaissances, Praticiens, Chercheurs, Collaboration, Tension, Contractualisation

ABSTRACT

This research brief evolved from a reflection and a study led by a group of researchers working under the auspices of the Recherche et société module of CRISES. The first section of the document contextualizes partnership-based research at CRISES. Since its beginnings, the Centre has provided considerable room in its programming for interactions between academia and social actors. In the second section, we seek to provide a definition and description of partnership-based research. Here, our approach is to view partnership-based research within its international, and in particular European, scale and context. The third section presents data on partnership-based research activities performed at CRISES. We begin with an overview of those studies that were based on a questionnaire sent to the members, and further present an in-depth examination of three partnership-based case studies conducted at CRISES. The last section of the brief proposes a model for analyzing the processes and modalities of the co-construction of a partnership-based research space. We are interested in three configurations of relational dynamics, namely, collaboration, tension and contractualization, i.e., contract negotiation.

Key words: Partnership-based research, Co-construction of knowledge, Practitioners, Researchers, Collaboration, Tension, Contractualization.

INTRODUCTION

Jean-Marc Fontan

La présente note de recherche est issue d'une réflexion et d'une étude menées par un groupe réuni sous l'égide de la vocation Recherche et société du CRISES. Le groupe s'est réuni à plusieurs reprises et a mené une recherche exploratoire sur une période de deux années, de 2010 à 2012, afin d'alimenter la réflexion du CRISES sur la question de la recherche partenariale, ses modalités d'exercice, ses résultats, ses avantages et difficultés. Le présent document présente les résultats de cette étude et de cette réflexion.

La première section du document permet de contextualiser la recherche partenariale au CRISES, rappelant que la programmation du Centre avait été pensée dès le départ comme devant être en interaction avec les acteurs sociaux, d'où l'importance de la recherche partenariale dans ses activités. Nous rappelons aussi que cette perspective a été réaffirmée dans la demande de financement déposée en 2008 au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Un des objectifs des travaux du Comité était de penser à des mesures qui permettraient de valoriser la recherche partenariale et les connaissances sur l'innovation sociale développées au CRISES, de développer des outils permettant de favoriser le rapprochement entre le monde de la recherche et la société, et de réfléchir plus globalement sur la coproduction des connaissances au sein du CRISES. Dans ce contexte, nous avons entamé une réflexion globale, mais avons aussi souhaité approfondir l'analyse de trois cas, trois recherches menées au sein du CRISES, afin de mieux comprendre la dynamique de ces recherches partenariales et de pouvoir atteindre les objectifs fixés au Comité.

Dans la deuxième section, nous avons effectué une problématisation de la recherche partenariale. Nous situons ici la recherche partenariale plus globalement dans le contexte de la recherche à l'échelle internationale, et notamment européenne. Mais nous la situons également par rapport aux objectifs de plus en plus souvent mis de l'avant au Canada et au Québec, visant un rapprochement entre les créateurs de connaissances que sont les chercheurs universitaires, et les acteurs de la société civile, qui peuvent utiliser ces connaissances, mais aussi contribuer à leur développement dans le contexte de la recherche partenariale, notamment. Nous posons ici la réflexion sur les incidences de cette volonté d'accroître les interactions entre les « représentants de la science », les chercheurs, et ceux de la société civile, ce qui nous amène à traiter des diverses formes de savoir, de la valeur relative de ces savoirs et des modalités de leur valorisation.

La troisième section présente des données sur des activités de recherche partenariales menées au CRISES. Nous commençons par présenter un survol des recherches partenariales menées au CRISES à partir d'un questionnaire qui fut envoyé aux membres. Nous présentons aussi dans cette section une étude approfondie de trois expériences de recherche partenariale menées au CRISES.

Dans la quatrième section, nous proposons un modèle d'analyse des processus et des modalités de coconstruction d'un espace partenarial de recherche. Nous nous intéressons à trois configurations des dynamiques relationnelles, que nous avons qualifiées comme suit : la collaboration, la tension et la figure de la contractualisation, ou de la négociation contractuelle.

1. CONTEXTUALISATION

Jean-Marc Fontan

La programmation de recherche du CRISES a été pensée dès la création du Centre comme devant être en interaction avec des acteurs sociaux. Cette perspective a été réaffirmée en 2008 dans la demande de financement du Centre déposée au FQRSC. En complémentarité des grands axes de recherche, il fut proposé d'implanter trois « vocations », dont une porterait sur le thème « *Rapprochement recherche-société* ». Dans la demande de financement, il était rappelé l'importance historique accordée par les chercheurs du CRISES aux activités de liaison et de transfert.

La vocation Recherche et société a toujours été au cœur du développement de la recherche au CRISES. Il nous est difficile d'envisager la poursuite de notre programme de recherche sans impliquer les acteurs de la société civile et de plus en plus maintenant les décideurs publics. Nos rapports avec les acteurs de l'IS (innovation sociale) reposent d'abord sur le travail de recherche qui nous a entraînés vers le développement de connaissances scientifiques de haut niveau sur l'IS, ensuite par notre capacité à déployer des moyens de transfert des connaissances. Notre volonté d'élargir la conception de l'IS à d'autres sphères d'activités sociales et économiques se concrétise par l'appel à notre savoir-faire auprès d'utilisateurs provenant de différents milieux. Nos séminaires ouverts à tous, nos colloques, nos cahiers de recherche, notre site Web (plus de 80 000 visiteurs par année), notre participation à des activités de diffusion dans différents milieux n'y sont pas étrangers. (CRISES, Le CRISES : son orientation et ses axes de recherche, p. 22)

Par vocation « *Rapprochement recherche-société* », il est entendu une approche qui favorise le « *développement des compétences et (...) la tenue d'activités visant la mise en valeur des résultats de la recherche et leur appropriation par les organisations, les praticiens et les décideurs* » (*ibid*). L'esprit de cette vocation s'inscrit dans une tradition de recherche-action qui repose sur la participation active de représentants d'organisations, de praticiens et de décideurs au processus même de production et de transfert des connaissances.

Si le « *Rapprochement recherche-société* » est une des caractéristiques du modèle de recherche au CRISES, ce mode de production des connaissances n'y a pas vraiment été documenté.

- Aucune réflexion n'a été réalisée sur l'ampleur de cette approche au sein de l'ensemble des activités de recherche menées au CRISES.

- Aucun bilan ou évaluation n'a été produit pour comprendre ou saisir l'impact de cette stratégie.
- Aucune systématisation des connaissances n'a été faite pour comprendre la particularité du « modèle CRISES », si modèle il y a.
- Aucun outil ou dispositif n'a été mis en place pour faciliter la réalisation des activités de recherche et de diffusion/transfert des connaissances coproduites au CRISES.

C'est en réponse à ce déficit qu'a été pensé le mandat de travail confié au Comité en charge des travaux de la vocation « *Rapprochement recherche-société* ». Rappelons que le Comité a été créé en juin 2010 en vue de documenter les pratiques de recherche partenariale.

Concrètement, la vocation « *Rapprochement recherche-société* » doit veiller à ce que le CRISES rende accessible les recherches réalisées auprès de différents publics du Québec ou de l'extérieur du territoire québécois. Comme nombre de ces recherches sont réalisées dans un cadre méthodologique partenarial, le Comité a été amené à réfléchir sur ce mode de coproduction des connaissances.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité doit penser :

- à des mesures ou des actions pour faciliter la valorisation et au transfert des connaissances sur l'innovation sociale à partir des recherches menées au CRISES ;
- au développement d'outils ou de dispositifs pour faciliter le rapprochement désiré entre le monde de la recherche et celui de l'action développementale réalisée dans la société ;
- à la systématisation d'une réflexion sur la coproduction des connaissances sur l'innovation sociale.

Pour réaliser ce mandat :

- la coordination des travaux de la Vocation a été confiée, de 2010 à 2012, à Jean-Marc Fontan, coresponsable de l'axe « Innovations sociales, développement et territoire » ;
- un Comité de travail a été mis sur pied, lequel est composé des membres suivants : Jacques Caillouette, Jean-Marc Fontan, Sid Ahmed Soussi, Diane-Gabrielle Tremblay et Pierre-André Tremblay ;
- un étudiant doctorant en sociologie (UQAM), Denis Bussièrès, a été embauché, lequel est membre d'office du Comité de travail.

Plan de travail

Pour encadrer ses travaux, le Comité s'est donné les objectifs suivants pour la période allant de 2010 à 2012 :

- Identifier les questions épistémologiques, les éléments de problématique et les fondements théoriques de la recherche partenariale.
- Dresser un portrait exploratoire sur la recherche partenariale conduite au CRISES.
- Réaliser trois études de cas sur des recherches partenariales menées au CRISES.
- Produire une analyse des données recueillies afin de mieux cadrer la place et l'importance de ce type de recherche au CRISES en vue de dégager des pistes de travail et de produire des outils en appui à la réalisation de recherches partenariales.

2. PROBLÉMATISATION

Diane-Gabrielle Tremblay

Depuis sa création, le CRISES s'est donné pour objectif de travailler à l'identification, à l'analyse et à la valorisation de connaissances sur l'innovation sociale afin de mieux comprendre les processus et les dynamiques porteurs de transformation sociale. Cet objectif s'inscrivait dans la perspective d'être en relation de proximité avec les acteurs producteurs des innovations sociales à étudier ou auprès d'acteurs en demande de connaissances sur des innovations sociales qui pourraient les aider dans l'accomplissement des missions portées ou visées par leurs organisations.

Dernièrement, le *Fonds de recherche du Québec - Société et culture* s'est montré préoccupé par les questions touchant la valorisation des connaissances et l'établissement d'un dialogue sain entre les chercheurs universitaires et les acteurs de la société. Cette préoccupation est également portée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, dont les programmes ont été fortement réorientés vers le partenariat¹.

Enfin, cet intérêt est également porté par nombre d'États et de gouvernements supranationaux, dont l'Union européenne :

La Présidence française de l'Union européenne avait établi les relations entre sciences et société comme l'un des enjeux de la construction de l'Espace européen de la recherche. Par ailleurs, les relations entre sciences et société sont inscrites dans le septième programme-cadre pour la recherche et le développement (7e PCRD), instrument de financement de la recherche de l'Union européenne. Intégré au programme « Capacités », le thème « Science dans la société » vise, entre autre, à « une gouvernance plus dynamique des relations entre la science et la société (meilleure compréhension de la science et de la technologie, engagement à anticiper et à clarifier les problématiques, renforcement du système scientifique européen, évolution du rôle des universités) » ; et à « faire communiquer la science et la société ». (Gillet et Tremblay, 2011a)

¹ C'est notamment le cas par le biais du programme Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC). La création en 1999 par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) du programme d'Alliances Recherche Universités-Communautés (ARUC) a renforcé l'intérêt pour la recherche partenariale, celle-ci ayant été développée d'abord dans le cadre des Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal qui avait ouvert la voie sur ce plan. Plus récemment, le CRSH a développé un programme spécifiquement intitulé Partenariat, qui s'appuie sur les deux autres programmes que sont Savoir et Connexion, favorisant encore fortement la recherche partenariale.

L'OCDE est au nombre des organismes internationaux qui soutient également ce type de développement, bien qu'il semble le voir surtout dans les domaines des sciences pures et évoque moins les sciences sociales et humaines :

L'une des préoccupations croissantes des responsables gouvernementaux est l'optimisation des interactions avec la société civile en ce qui concerne les problématiques à composante scientifique. Dans de nombreux domaines bien connus (i.e. les OGM, les tests génétiques, les nanotechnologies, le stockage des déchets nucléaires, les relations entre science et religion...), de vigoureux débats publics se déroulent depuis un certain temps dans de nombreux pays de l'OCDE. Il existe de plus une constellation de sujets proéminents dans lesquels la science joue un rôle essentiel : le changement climatique, l'énergie, la protection de l'environnement... Le consentement éclairé du public comme des autres parties prenantes est devenu de plus en plus nécessaire et recherché afin de définir et implémenter les bonnes solutions dans ces domaines. Pour ces raisons, l'organisation du dialogue entre science et société est d'une importance primordiale pour les responsables politiques.

(http://www.oecd.org/document/63/0,3746,fr_2649_34319_42899199_1_1_1_1,00.html)

Comme le notent Gillet et Tremblay (2011a), nous observons une progression de ce type de pratique de travail en collaboration ou en partenariat :

Dans de nombreuses disciplines scientifiques dites « dures » ou encore dans les sciences appliquées (sciences de l'ingénieur, médecine...), les chercheurs coopèrent étroitement avec les milieux professionnels. Pour les disciplines scientifiques des sciences sociales, comme par exemple la sociologie ou l'économie politique, l'intervention de chercheurs universitaires dans les milieux professionnels autres que les leurs, notamment en entreprise, dans la fonction publique, avec des acteurs de la société civile ou politique, est source de nombreuses questions et n'est pas une pratique courante en France ; bien qu'elle le soit un peu plus au Québec, ce n'est tout de même pas un mode de travail dominant.

Ainsi, même en France, où la pratique semble méconnue, les travaux des dernières années indiquent qu'il se fait davantage de recherche partenariale qu'on n'est porté à le penser à première vue, d'autant plus que l'État a créé des dispositifs favorisant ce type de collaboration.

Des institutions de recherche et d'enseignement, telles que le CNRS² ou le CNAM³, portent des missions explicitement orientées en interface et en coopération avec divers milieux professionnels. Le partenariat entre la recherche publique et les milieux professionnels

² Un organisme de recherche tel que le CNRS a créé en juillet 2010 une Direction innovation et relations avec les entreprises (Dire). <http://www.cnrs.fr/>.

³ L'établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qu'est le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) affiche, dans ses missions, celles de « diffusion de la culture scientifique et technique » et de développement de la recherche technologique appliquée. <http://www.cnam.fr/>.

(entreprises ou autres organisations) est encouragé par l'augmentation continue du nombre de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE⁴) existant depuis une trentaine d'années. Ce dispositif place le doctorant, jeune salarié dans l'organisation, dans des positions complexes de tenue de multiples rôles reliés à la recherche scientifique dans son laboratoire et à l'opérationnalité de ses analyses dans l'organisation recruteuse. Soulignons aussi le dispositif PICR⁵, inspirés des ARUC⁶ du Canada, qui organise des coopérations étroites entre laboratoires publics de recherche et acteurs de la société civile afin de promouvoir la mise en œuvre de processus de collaboration continue et d'apprentissages mutuels pour la production de connaissances nouvelles. (Gillet et Tremblay, 2011b)

Il est donc clair que la volonté d'améliorer le dialogue entre les représentants de la science et de la société a ouvert la voie à une révision du modèle relationnel traditionnel qui liait ces mondes de la science et de la société. Ce modèle reposait fondamentalement sur la prééminence du savoir scientifique sur les autres types de savoirs, qu'ils soient techniques ou expérientiels.

In the past, universities generally operated on the deficit model: the community, or society at large, had certain needs, and the university, as the home of experts, would fill these needs. In other cases, the community was merely seen as laboratory, with more or less compliant 'guinea pigs'. In a partnership model, things are more equal. It is acknowledged that both parties have needs and that success requires a mutual recognition of needs, shared problem definition, and a joint search for solutions. (Wiewel and Broski, 1997, p. 2)

Traditionnellement, ce dialogue a largement été limité à un transfert de connaissances de l'expert au profane, correspondant à la promotion de la « culture scientifique ». Cette approche classique était basée sur le « modèle de déficit » dans lequel le public est perçu comme ayant une compréhension insuffisante de la méthode scientifique et de ses réalisations. Dans ce système, l'acceptation de décisions venues du sommet doit être poursuivie au travers d'une communication unidirectionnelle et de l'éducation. Ce modèle a néanmoins montré ses limites. Aujourd'hui, les citoyens sont directement affectés par la science et la technologie et refusent d'être simplement des récipiendaires passifs de nouveaux produits ou technologies, quelque soit leur degré d'innovation. De plus, le développement scientifique n'est plus accepté de façon aveugle comme étant bénéfique pour la société. Ce qui apparaît de plus en plus nécessaire est l'établissement d'un véritable dialogue bidirectionnel, allant au-delà de l'éducation scientifique traditionnelle ou s'assurant d'une acceptation

⁴ Convention Industrielle de Formation par la Recherche (Cifre). http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp.

⁵ Partenariats institutions - citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI). Appel à projet 2009, Région Ile-de-France, www.iledefrance.fr/appelsprojets.

⁶ Sur les ARUC, voir le site du CRSH : <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/programs-programmes/cura-aruc-fra.aspx>, ou encore des ARUC particulières: <http://www.aruc-es.uqam.ca/>; www.telug.ca/aruc-gats; <http://www4.uqo.ca/aruc/>.

passive des citoyens de « vérités scientifiques ». Les responsables politiques sont ainsi à la recherche de solutions permettant de répondre à cette nouvelle importance et affirmation du public.

http://www.oecd.org/document/63/0,3746,fr_2649_34319_42899199_1_1_1_1,00.html

La volonté d'ouverture de différents milieux sociaux à une reconfiguration des rapports entre la science et la société soulève un ensemble de questions sur le rôle des partenaires ou l'impact et l'effet de la recherche partenariale sur les partenaires et sur les milieux concernés.

Plusieurs se posent des questions sur ce qui est nommé « recherche partenariale » tout comme ses conditions d'émergence, les conditions de son bon déroulement, ses enjeux et ses dynamiques, les rôles tenus par chaque partenaire, les socialisations professionnelles, les savoirs et les compétences développées par les partenaires lors d'un tel processus de recherche, les formes et la portée des résultats de recherche, les effets et les suites du partenariat, les risques d'instrumentalisation des acteurs, etc. Il existe aussi parfois une certaine tension entre « recherche traditionnelle ou académique » et « recherche partenariale », et c'est plus souvent le cas au moment de la diffusion et de la valorisation des résultats de recherche. Le thème de la « recherche partenariale » interroge ainsi largement d'autres thèmes comme ceux de la « coopération », des pratiques de recherche scientifique, des postures épistémologiques, des savoirs « universitaires » et des savoirs « professionnels » échangés et co-construits entre divers milieux professionnels dans le cadre de partenariats et bien d'autres thèmes encore. La recherche partenariale permet aussi de mener des analyses sur des objets sociologiques et théoriques précis qu'elle nécessite. (Gillet et Tremblay, 2011a,b)

Face à la diversification et à la complexification des types de recherche, face à l'accroissement des contraintes dans la plupart de nos activités de recherche, et aussi du fait d'un constat d'un manque de connaissance sur la recherche partenariale, avec parallèlement des intérêts de ce type de recherche, il est certes important d'analyser ce thème de la recherche partenariale et de le porter dans des échanges scientifiques, comme objet d'étude en soi, et non seulement comme pratique professionnelle.

Il s'agit d'un mode de recherche que certains rapprochent de la recherche-action, de la recherche collaborative ou participative, alors que d'autres le distinguent clairement, les terminologies variant selon les disciplines. Il faut aussi souligner que ce mode de recherche est inégalement développé selon les pays, et perçu ou pratiqué différemment également, selon les pays, comme l'ont montré des travaux récents. (Gillet et Tremblay, 2011a,b)

Nous nous intéressons ici à la recherche partenariale en sciences sociales essentiellement, mais rappelons tout de même que dans de nombreuses disciplines scientifiques dites « dures » ou

encore dans les sciences appliquées (sciences de l'ingénieur, médecine, sciences infirmières et autres...), les chercheurs coopèrent souvent très étroitement avec les milieux professionnels. Il reste bien sûr à déterminer dans quelle mesure il s'agit de partenariats, mais dans plusieurs cas, c'est effectivement un mode de recherche partenariale.

Dans le domaine des sciences sociales comme la sociologie ou l'économie politique, l'intervention de chercheurs universitaires dans les milieux professionnels, notamment dans des groupes communautaires, les services sociaux, les organisations, avec des acteurs de la société civile ou politique, est source de nombreuses questions et ce n'est tout de même pas un mode de travail dominant.

Par ailleurs, certains sociologues travaillent de façon constante dans d'autres institutions que les universités (par exemple dans des services orientés sur la recherche et le développement de grandes entreprises publiques ou privées, dans certains Ministères ou autres administrations, etc.). Tout en développant des interventions sur des champs d'activités opérationnels, et parfois en collaborant avec les milieux scientifiques universitaires, certains de ces sociologues participent au développement de connaissances scientifiques par leur travail de théorisation. Le risque de ce type de recherche est cependant de se borner à répondre aux commandes institutionnelles avec une stricte posture de recherche appliquée. (Gillet et Tremblay, 2011a,b)

De plus, certaines recherches contractuelles favorisent ce type de démarche de mise en coopération de chercheurs et d'acteurs d'autres milieux professionnels. Tout ceci se traduit par un remaniement très important des pratiques de la recherche, une hybridation des mondes de la recherche, tant au niveau institutionnel qu'au niveau des cadres, des processus et des pratiques de recherche.

Cependant, le fait de travailler « avec » divers milieux professionnels dans le cadre de dispositifs partenariaux ne signifie pas nécessairement une recherche partenariale au sens de « recherche avec coconstruction de connaissance ». Inversement, des chercheurs peuvent travailler sans dispositif partenarial officiel avec des acteurs d'autres milieux professionnels, tout en développant avec eux de réels partenariats de recherche. (Gillet et Tremblay, 2011a,b)

Passons donc à notre analyse de quelques cas québécois, afin d'ancrer la réflexion dans une analyse de trois cas étudiés dans le cadre de ce comité du CRISES.

3. PORTRAIT D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE PARTENARIALE AU CRISES

Denis Bussières et Pierre-André Tremblay

Cette section se penche sur des recherches partenariales réalisées par des chercheurs membres du CRISES en collaboration avec des organisations partenaires de la société civile.

L'information a été produite lors de deux opérations. Dans un premier temps, une enquête a été conduite auprès des chercheurs du CRISES afin de produire un portrait de la recherche partenariale effectuée au sein du Centre de recherche au cours des dix dernières années. Dans un deuxième temps, trois projets de recherche ont été retenus et analysés parmi les projets recensés.

3.1 Portrait des recherches partenariales conduites au CRISES

En avril 2010, 38 questionnaires ont été envoyés par courriel aux membres réguliers du CRISES. Le tableau suivant présente la synthèse des données recueillies.

Ce projet ne cherchait pas à faire un portrait exhaustif de la recherche en partenariat au sein du CRISES, mais plutôt à identifier la présence ou non du mode de fonctionnement en partenariat (ou en collaboration) dans la conduite des recherches réalisées au CRISES. On peut donc considérer qu'il s'agit d'une recherche exploratoire et, comme telle, elle a de nombreuses limites.

Résultats de la consultation

Envois	Réponses	Chercheurs en partenariat	Nombre Projets	Nombre Partenaires	Dimension de formation
38	19 (50 %)	17 (44 %)	30	73	6

Sur les 19 réponses obtenues, seulement 2 chercheurs nous ont déclaré qu'ils n'avaient pas de recherche partenariale en cours, dont 1 qui soulignait qu'il avait réalisé dans le passé des recherches en partenariat. Notons que nous n'avons pas donné de définition précise de la recherche partenariale, laissant les répondants juger s'ils se classaient dans cette catégorie, mais nous avons aussi inclus les concepts de recherche action et de recherche collaborative, comme nous le verrons un peu plus loin. Notre taux de réponse, couplé au nombre de chercheurs qui

participent présentement à des recherches en partenariat, confirme la place importante qu'occupe ce type de recherche au sein du CRISES.

Nous avons reçu des réponses provenant de personnes menant des projets dans toutes les universités partenaires du CRISES. Soulignons que dans chacune de ces universités, il y avait au moins un membre qui travaillait en partenariat avec des praticiens, confirmant ainsi que ce type est aussi pratiqué dans toutes les universités partenaires du CRISES.

Le nombre de projets de recherche partenariale soutenus (30) par les membres du CRISES renforce nos premiers constats. Certains chercheurs réalisent plus d'un projet avec différents partenaires. C'est ainsi que 76 partenaires ont été identifiés par les chercheurs. Ces nombreux partenaires viennent de tous les horizons : organismes communautaires, syndicats, organismes parapublics et organismes publics (villes, ministères).

Notons aussi que certaines organisations participent à plus d'un projet de recherche avec des chercheurs du CRISES. Des 30 projets identifiés, 6 incluaient également des activités de formation.

Les chercheurs avaient le choix de qualifier leur recherche de recherche-action, de recherche collaborative ou de recherche partenariale. Aucune définition n'accompagnait toutefois ces termes, de sorte qu'il est possible et probable que tous n'aient pas la même définition de ces concepts. Quoi qu'il en soit, chaque répondant devait qualifier par un de ces termes son ou ses projets. Mentionnons que ces trois termes sont très utilisés au Québec pour désigner les recherches menées en étroite collaboration avec des praticiens⁷. Puisque le sens donné aux termes reposait sur la perception qu'en avait chaque répondant, on ne peut dire que chaque catégorie représente une réalité distincte, ni que les chercheurs ont bien identifié le type de recherche de la même manière.

Les types de recherches, telles que classées par les chercheurs

Recherche-action	Recherche collaborative	Recherche partenariale
4 (12 %)	4 (12 %)	26 (76 %)

Ce tableau montre comment les chercheurs qualifient leurs différentes recherches. La grande majorité utilise l'expression de recherche partenariale, alors qu'une minorité affirme faire de la recherche-action ou de la recherche collaborative. Certains ont même utilisé deux termes pour

⁷ Voir M. Anadon (dir.) (2007). *La recherche participative. Multiples regards*, Sillery : Presses de l'Université du Québec.

qualifier leur recherche, ce qui explique que le nombre de réponses dépasse la somme totale des projets : 34 réponses pour 30 projets.

La participation de chercheurs du CRISES aux activités de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et à celles du Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS), où le terme de recherche partenariale était utilisé⁸, peut expliquer pourquoi ce terme a la faveur du plus grand nombre. En effet, 13 des 19 répondants ont participé à ces organisations de recherche.

Après ce survol visant à identifier la présence de recherches réalisées en collaboration avec des praticiens, les membres de la vocation Recherche et société ont cherché à mieux cerner la dynamique qui s'établit entre les partenaires de ces types de recherche. Pour ce faire, comme nous l'avons mentionné, trois projets de recherche ont été choisis. Nous avons interviewé des chercheurs, des praticiens et des étudiants qui ont participé à ces recherches. La section suivante présente une première analyse de ces entrevues.

3.2 Étude de trois expériences de recherche partenariale

Il ne suffit pas de se demander quels sont les présupposés et exigences épistémologiques de la recherche partenariale. Il faut aussi se demander *comment* ils se manifestent empiriquement dans des recherches concrètes. Pour ce faire, nous avons choisi trois projets menés au sein du CRISES. Ces projets ont été choisis non pour une quelconque représentativité statistique, mais, au contraire, pour leur capacité à mettre en évidence des traits particuliers, distincts et caractéristiques de ce qui nous semblait être les principales facettes de la recherche partenariale. Il fallait aussi, bien entendu, que les participants soient disposés à en parler. Autrement dit, nous ne traitons pas de ces recherches parce qu'elles seraient « meilleures » (ou pires) que les autres, mais parce qu'elles donnent une bonne illustration des divers possibles.

Nous avons réalisé des entrevues semi dirigées auprès des chercheurs, étudiants et praticiens qui ont participé à ces projets. Trois entrevues ont été réalisées avec les chercheurs responsables des projets, trois entrevues avec des praticiens, dont une réalisée dans le cadre d'une autre recherche. Pour terminer, deux entrevues ont été réalisées auprès d'étudiants qui ont travaillé sur les recherches à titre d'assistants⁹. Deux étudiants qui travaillaient sur la troisième recherche

⁸ Voir Sutton, Louise. (2007). *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*. Montréal : UQAM, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS, ainsi que Sutton, Louise (2007). *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*. Montréal : UQAM, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS.

⁹ Afin de garder l'anonymat, il s'agit, ici comme dans tout le texte, d'un masculin épïcène.

n'ont pu être rejoints. Au total, nous avons procédé à huit entrevues d'approximativement une heure et quart.

Schéma de collecte des informations

1. Mise en marche et problématique
 - 1.1 Origine de la demande
 - 1.2 Définition de la demande
 - 1.3 Rôle des partenaires
2. Réalisation de la recherche
 - 2.1 Les étapes de la réalisation de la recherche
 - 2.2 Le rôle des partenaires
 - 2.3 Les problèmes vécus et leurs solutions
 - 2.4 La coordination de la recherche
 - 2.5 Les produits de la recherche
3. La diffusion et le transfert
 - 3.1 Les produits de la diffusion et du transfert
 - 3.2 Les activités et les publics rejoints
 - 3.3 Le rôle des partenaires
4. L'évaluation de l'expérience de recherche
 - 4.1 La réalisation d'un bilan collectif
 - 4.2 Bilan personnel de la personne interviewée
 - 4.3 Suggestions pour améliorer le processus

Les entretiens portaient sur différentes dimensions, à savoir : la définition de la problématique de la recherche, sa réalisation, la diffusion des résultats et le transfert des connaissances. Nous avons aussi demandé aux participants quelle évaluation ils faisaient de cette expérience de recherche partenariale. Aux fins de l'analyse, une transcription intégrale de chacune des entrevues a été réalisée et analysée avec l'aide du logiciel Nvivo™. Le cadre d'analyse des entrevues reproduit le canevas qui a servi lors de la collecte des informations en entrevue. Il est décrit dans l'encadré précédent.

Ces thèmes et sous-thèmes nous ont permis de définir des catégories, chaque catégorie permettant de coder différents extraits des verbatim. Chaque extrait a été ensuite résumé autour d'un mot ou d'une expression clé. Ces expressions ou mots clefs ont été regroupés en différents tableaux correspondants aux thèmes et sous-thèmes et selon le locuteur, c'est-à-dire chercheur, étudiant ou praticien.

Ce travail de dissection du corpus permet de dégager des constats sur le processus de recherche partenariale vécu à travers les trois projets étudiés. Ce sont ces constats qui sont présentés dans les pages suivantes.

3.3 La mise en marche de la recherche et de sa problématique

Trois aspects seront considérés : l'origine de la demande, sa définition et le rôle des partenaires dans la définition de la problématique de recherche.

Une rencontre de motivations différentes, mais d'intérêts partagés, voilà comment nous pourrions qualifier la recherche partenariale. Pour les chercheurs, c'est une façon de sortir des cadres traditionnels de la recherche en se rapprochant du terrain et en testant des hypothèses théoriques. Les motivations demeurent celles qui sont ordinairement à la base d'une recherche universitaire : permettre un avancement des connaissances et améliorer les cadres intellectuels de compréhension de la vie sociale. Ainsi, un chercheur mentionne : « *le vrai objet pour moi, c'était d'essayer de développer un modèle à partir duquel on pourrait identifier les retombées pour ces entreprises-là qui sont mal servies par les modèles de comptabilité traditionnelle* » (chercheur no.3). Un autre souligne qu'il est conscient de répondre à des besoins spécifiques des praticiens tout en sachant « *aussi que ça allait me permettre de progresser dans mes réflexions sur la culture, sur l'art, sur les transformations sociales actuelles* » (chercheur no.1).

Pour leur part, les praticiens sont centrés sur leur pratique, soit pour l'améliorer, soit pour mieux la défendre auprès de bailleurs de fonds ou de partenaires. Leurs motivations premières ne sont pas axées sur l'avancement des connaissances.

Ces partenaires ont en commun un intérêt partagé sur la problématique de recherche ; cet intérêt se fonde aussi dans un partage de valeurs (l'importance par exemple du développement social, de l'économie sociale ou encore du développement culturel)¹⁰. Ces valeurs partagées sont importantes tant pour s'entendre sur les buts de la recherche que pour réunir les personnes autour d'un projet commun ou aider à surmonter les difficultés.

Origine de la demande

Dans tous les cas étudiés, la demande d'une recherche vient essentiellement des praticiens. Tous les chercheurs ont mentionné que ce sont les praticiens qui sont les instigateurs de la recherche :

L'initiative vient de la Ville, du service de développement culturel de la Ville, en la personne de X. (Chercheur no.1)

Je me rappelle très bien qu'à l'origine, c'était l'organisateur communautaire du CLSC qui était venu voir les professeurs X et Y du centre de recherche pour dire, bon l'organisation

¹⁰ La démarche intellectuelle qu'est une recherche repose donc sur un socle plus profond, politique ou éthique. On peut penser que ce socle précédera et accompagnera la réalisation de la recherche, bien qu'il puisse évidemment en subir l'influence.

communautaire dans le quartier, je pense qu'il faut qu'on voie comment elle fonctionne, qu'on fasse un bilan, qu'on se pose des questions. (Chercheur no.2)

C'est une recherche initiée par l'organisme. (Chercheur no.3)

Les praticiens ont exprimé leurs besoins dans le cadre de différentes rencontres avec les chercheurs. Ils ont un ou plusieurs objectifs en lien direct avec leur pratique. Ces besoins sont de documenter, de s'outiller, de mieux comprendre une pratique. Un praticien, parlant du besoin à la base de la recherche, mentionne :

Moi, je trouvais que je n'avais pas les outils... on me questionnait sur la définition, sur les balises... je trouvais que c'était plus de l'ordre d'une démarche scientifique que cela nous prenait, parce que je me sentais pas outillé à répondre à ces questions. (Praticien no.2)

Bien que les praticiens puissent exprimer clairement leurs besoins, encore faut-il que ceux-ci soient pris en charge par des chercheurs. Les relations antérieures entre praticiens et chercheurs deviennent ici un facteur primordial. Ces liens peuvent être directs : c'est-à-dire que les chercheurs et les praticiens se connaissent, ils ont déjà travaillé ensemble. Comme le souligne un praticien : *« l'origine de la demande... elle faisait suite à deux recherches avec lesquelles on avait déjà travaillé le professeur X et moi »* (Praticien no.1). Ces liens peuvent aussi être indirects, les praticiens et les chercheurs s'étant côtoyés dans le cadre de différentes activités (groupes de discussions, colloques, séminaires). Ainsi un chercheur mentionne la participation d'un praticien à un groupe de discussion, *« elle participait à notre groupe de discussion, je pense si l'on veut trouver le point d'origine, c'est d'abord là »* (Chercheur no.1). Les partenaires potentiels se sont déjà, d'une certaine façon, jaugés et évalués. Nous ne sommes pas dans l'inconnu, des liens antérieurs permettent de créer un climat de confiance entre les partenaires. Ces déclarations des personnes rencontrées montrent l'importance, pour la compréhension des projets, de considérer leur « généalogie ». Elles indiquent aussi combien il est essentiel d'organiser et de maintenir des lieux et des occasions où peuvent se rencontrer gens de la pratique et chercheurs provenant du milieu universitaire : sans eux, il sera difficile de maintenir ces liens qui semblent indispensables aux recherches partenariales.

Définition de la demande

C'est dans le cadre des discussions sur le devis de recherche que prend forme la relation entre les praticiens et chercheurs. *« On s'est donc d'abord réuni en petits comités... pour s'entendre sur quelles étaient leurs attentes, pourquoi ils avaient besoin de recherche »* (Chercheur no.1). Ces discussions ne sont pas restreintes à la définition de la problématique, elles peuvent porter aussi sur le terrain d'enquête ou la méthodologie : *« des discussions sur comment on allait faire la recherche, quelles méthodes on allait prendre »* (Chercheur no.2). De ces discussions se dégagera

un projet commun porté par les deux partenaires, bien qu'il ne faille pas sous-estimer les embûches découlant du fait que les deux types de partenaires ne partagent pas nécessairement les mêmes motivations. En effet, les universitaires veulent *produire* des connaissances, alors que les praticiens veulent surtout *utiliser* les connaissances produites. Cependant, ces différences convergent dans un accord pour la production d'un rapport écrit.

Ce moment de mise en marche de la recherche est important, car il permet d'entrevoir les premières réticences ou divergences. Plus le partenariat impliquera de partenaires, plus il peut donner lieu à des difficultés. Celles-ci peuvent naître entre chercheurs et praticiens, mais aussi entre les praticiens ou encore entre les chercheurs. Cette question des difficultés sera abordée plus loin.

Le rôle des partenaires

Dès les premiers moments de la recherche partenariale, nous pouvons percevoir la présence des praticiens qui se poursuivra normalement tout au long du processus de recherche. Leur présence ne se limite pas à une simple participation aux discussions sur le devis. Pour que la recherche soit véritablement « partenariale » et productive, il faut que les organisations s'ouvrent aux chercheurs et mettent la main à la pâte. Un praticien explique ainsi leur implication :

On a amené des dossiers complets pour qu'ils voient comment étaient constitués les dossiers, notre façon de travailler... on a un système, nous, en plus, qui est une base de données informatique, donc, pour leur montrer un peu les outils qu'ils auraient pour faire de la recherche sur les projets que nous finançons. (Praticien no.2)

Si l'on peut parler de la naissance d'un nouvel acteur de la recherche, constitué de praticiens et de chercheurs, c'est dans ces moments de discussion autour de la définition de la problématique de recherche qu'il se construit. Il prendra la figure du Comité de suivi de la recherche, qui devient l'élément central autour duquel gravitera tout le processus de recherche, comme nous le verrons plus loin.

En **résumé**, la démarche partenariale met en lien des acteurs aux préoccupations et aux motivations différentes, mais aux intérêts similaires ou, à tout le moins, compatibles. Généralement initiés par les praticiens œuvrant « sur le terrain », elle est facilitée, voire elle exige des rapports préalables entre les personnes, qui permettent d'établir à l'avance un climat de confiance. Cela n'empêche pas que le processus doive s'enclencher lors de discussions pouvant être longues, où sera définie avec le plus de précision possible la demande de recherche, ses objectifs et les attentes réciproques. C'est aussi à ce moment que se tracent les rôles respectifs des partenaires. Tout cela se concrétise lors de la formation du Comité de suivi, qui est l'instance

où se rencontreront le plus directement les partenaires et où seront données les orientations pendant tout le processus de recherche.

3.4 La réalisation de la recherche

Cette dimension est complexe et nous en présenterons plusieurs aspects : les étapes de réalisation, le rôle des partenaires dans le déroulement des activités, les problèmes vécus, ainsi que les solutions trouvées, la question de la coordination de la recherche et, enfin, celle des produits de cette activité.

Les étapes de la réalisation de la recherche

Comme nous l'avons vu, le processus de la recherche partenariale ne s'enclenche qu'après des discussions préalables, souvent informelles et qui sont, en quelque sorte, une étape de la recherche ne faisant pas véritablement partie de la recherche. Le reste du processus n'est pas en soi différent d'un processus de recherche plus traditionnel et se déroule selon la même séquence : identification d'un objectif ou d'une question de recherche, recherche documentaire, formulation et opérationnalisation de la problématique, énonciation des hypothèses, définition d'un échantillon ou terrain de recherche, cueillette et analyse des données, rédaction de rapports. Ce qui le caractérise, c'est la participation des praticiens à ces différentes séquences.

Le rôle des partenaires

Cette participation sera à intensité variable selon les projets de recherche et selon les étapes. Elle touche à plusieurs dimensions, dont en premier lieu, au processus même de la recherche. Un praticien souligne ainsi sa participation à la définition de l'échantillon ; « *on a comme déterminé qui seraient les groupes qui devraient être prioritairement questionnés, donc se dire, bien dans le développement, c'est quoi les groupes les plus importants* » (Praticien no.1). Un autre soulignera le rôle joué dans la transmission de l'information : « *on a décidé d'ouvrir nos archives* » (Praticien no.2). Mais cette transmission d'informations ne se limite pas à la seule communication des informations. Comme un chercheur le mentionne, les praticiens dans le cadre d'une recherche ont joué un rôle essentiel dans la compréhension des données :

Nous avons dû à plusieurs reprises nous tourner vers X et Y pour avoir leurs lumières, parce qu'il y a des aspects des dossiers qui étaient obscurs, qu'on ne comprenait pas, il fallait poser des questions, qu'est-ce que c'est cet organisme, qui est l'organisme responsable ? Qui est l'organisme porteur ? (Chercheur no.2)

Une étudiante mentionne aussi cet apport important des praticiens dans les contacts avec le milieu : « *on a eu une collaboration exceptionnelle des gens sur place qui nous ont aidés, qui nous ont mis en contact avec les participants* » (Étudiante no.1). Un autre praticien soulignera le rôle qu'il a joué lors de la confection d'un questionnaire pour adapter le vocabulaire au public visé. Bien que ce ne soit pas toujours le cas, des praticiens sont aussi intervenus dans l'analyse des données :

Il y a une espèce de convention qui se met en place, puis ça va plus loin que ça, c'est même les concepts, les indicateurs, les critères qu'on va utiliser pour l'évaluation qui nous viennent en partie de ça, ces dialogues avec les gens qui sont sur le terrain. (Chercheur no.1)

Il peut donc y avoir un apport essentiel des praticiens dans le processus même de la recherche, bien que leur apport soit souvent plus présent au début (définition de la question, méthodologie, travail sur les outils et la diffusion des résultats). Cette contribution repose sur leur connaissance intime du milieu. Cette expertise guide empiriquement les chercheurs.

Une autre étape importante dans laquelle les praticiens jouent un rôle actif est celle qui concerne les discussions sur les rapports de recherche et, parfois, la rédaction de ces rapports. Cette participation comporte une potentialité de conflits comme nous le verrons plus loin. Un chercheur note sur les discussions autour du rapport : « *il y a des passages qui ont été longuement discutés, réécrits, acceptés* » (Chercheur no.2). De façon semblable, un praticien mentionne les rencontres pour discuter du rapport : « *il y a eu des rencontres, pour savoir qu'est-ce qu'on allait relever et retenir en synthèse pour le rapport* » (Praticien no.2). Le même praticien mentionne aussi l'attention portée à la forme du rapport : « *on s'est assuré de part et d'autre, que la rigueur était maintenue et que... l'accessibilité du contenu et sa clarté allaient être vraies pour le milieu.* » Cette implication dans les différentes étapes du processus de recherche se module différemment selon chaque recherche. Ainsi un praticien mentionnera qu'il n'a pas participé aux discussions et à la rédaction du rapport : « *à ma connaissance, moi, j'ai vu le rapport final* » (Praticien no.3). Cette affirmation est corroborée par l'étudiante qui a travaillé sur ce projet de recherche, qui indique que les praticiens « *ont juste validé en disant oui c'est bien* » (Étudiant no.2). Le chercheur responsable de cette recherche mentionnera que les praticiens ont apporté des précisions, sans plus.

La participation des praticiens peut aussi porter sur l'organisation de la recherche : accueil des étudiants, prise de contact avec les populations étudiées, organisation des rencontres du Comité de suivi. Ici aussi, les contributions varieront selon les projets. Cette participation touchant à l'organisation a comme conséquence et, sans doute, comme objectif de sortir la recherche du milieu universitaire, ce qui peut s'entendre tant sur le plan physique qu'intellectuel. On peut même se demander si cette participation ne serait pas nécessaire pour que la recherche sorte du

milieu universitaire pour s'ancrer plus fortement dans les terrains et milieux de pratique. Quoi qu'il en soit, il est clair qu'elle joue un rôle essentiel dans le processus d'appropriation de la recherche par les praticiens. Cependant, les personnes rencontrées convergent pour indiquer que la participation variera selon les étapes du processus. Elle peut être plus intense à certains moments, pour la définition de la problématique de recherche par exemple, mais sera moins évidente à d'autres.

Si les praticiens participent à la définition et à l'orientation des différentes étapes de la recherche, ils ne sont pas au cœur de leur réalisation. Ce sont les chercheurs et les étudiants qui en sont les chevilles ouvrières, car c'est ici que leur expertise professionnelle s'exerce. Un chercheur indique « *le travail lui-même de recherche a été effectué par deux assistants de recherche* » (Chercheur no.1). Un autre, mentionnant qu'il travaille sur le cadre théorique, ajoutera : « *nous essayons de voir qu'est-ce que la littérature donne pour être capable de mesurer ces impacts* » (Chercheur no.3). Il n'y a donc pas fusion des partenaires, dans une relation qui leur ferait perdre leur identité dans le processus de recherche. Si les praticiens occupent le territoire de la recherche, ils n'occupent pas *tout* le territoire. C'est particulièrement le cas lorsque la recherche fait appel à des compétences techniques, par exemple des éléments de comptabilité, des compétences en statistique ou en organisation des données. De même, le contenu des rapports écrits est discuté en Comité de suivi, mais leur rédaction relève explicitement des chercheurs. Il est intéressant de noter que ces incursions dans le territoire de la recherche ne semblent pas remettre en question l'identité des praticiens, mais qu'elles posent parfois problème aux chercheurs. Comme nous le verrons plus loin, ceux-ci s'interrogent parfois sur leur place, leur autonomie et leur contrôle du processus. Enfin, comme nous le verrons aussi, cette participation des praticiens devient particulièrement importante lors de la diffusion des résultats.

Les problèmes vécus et leurs solutions

La question des problèmes vécus au cours de la recherche est complexe. Elle a été traitée plus en profondeur, par une méthode légèrement différente. Après avoir regroupé les différents extraits portant sur le thème, nous les avons analysés à partir de deux situations-types distinctes selon le degré de clarté ou de profondeur des conflits. Dans la première situation, n'y a pas eu de tension notable entre les partenaires ; dans la deuxième, les tensions furent plus importantes. Pour cette deuxième situation, nous avons regroupé les extraits en fonction des protagonistes, selon que les tensions se produisent entre les chercheurs et les praticiens ou qu'elles aient lieu entre praticiens ou, troisième possibilité, entre chercheurs. Pour terminer cette section, nous considérerons le rôle que joue le Comité de suivi dans le déroulement d'une recherche partenariale.

Dans le premier cas-type, les partenaires mentionnent tous qu'il n'y a pas eu de conflits. « *Non, je n'ai pas vu de problèmes, j'ai vu des points de vue différents qui se sont exprimés en Comité de suivi* », nous dira le responsable de cette recherche (Chercheur no.1). Bien sûr, il y a eu des discussions pour clarifier les attentes, pour mieux comprendre les résultats ou encore sur la rédaction des rapports. Le Comité de suivi a été le lieu des discussions ; c'est par cette instance que l'on a pu ainsi désamorcer les tensions et les difficultés. Selon le même chercheur, « *Le fait qu'il existait un Comité de suivi permettait de faire entendre ces points de vue différents. Et ça, en général, pouvait se traduire par des modifications, des corrections.* »

Le deuxième cas-type nous permet de déceler des tensions entre les chercheurs et les praticiens, mais aussi entre les praticiens eux-mêmes. Abordons en premier lieu les tensions entre chercheurs et praticiens. Ces tensions touchent l'objectif même de la recherche qui portait sur l'évaluation de pratiques. L'objectif même d'évaluation a soulevé des discussions au point où l'on a choisi l'expression *mise en valeur* plutôt qu'évaluation. Comme le note un praticien :

À chaque fois que le mot « Évaluation » était là... ça passait mal... on a convenu que c'est pas nécessairement une évaluation, mais une mise en valeur, mais derrière ça, ça voulait dire aussi une forme d'évaluation dans laquelle les gens vont participer et à la fois cosigner.
(Praticien no.1)

Il y a eu aussi des discussions sur la méthodologie à adopter pour répondre aux attentes de la recherche. « *Ça a pris du temps avant de cerner une méthode, de se donner des objectifs,* » nous dira le chercheur responsable du projet (Chercheur no.2). La controverse a aussi porté sur l'échantillon des personnes à interroger : « *on n'a pu choisir les participants, c'était des participants qui étaient choisis par l'organisation* » (Étudiante no.1). Les chercheurs ont eu l'impression d'avoir perdu le contrôle de la recherche. « *On a essayé le plus possible, de garder, c'est-à-dire de leur faire, de sentir comme chercheur, que justement ils ne contrôlaient pas tout ça, mais je ne suis pas sûr qu'au bout on a réussi* » (Chercheur no.2). Enfin, les résultats de la recherche ont été contestés sur le fond ; comme le souligne le Chercheur no.2 : « *un moment donné on a fait deux études de cas qui se sont avérées très, très difficiles où les résultats étaient toujours très chaudement contestés* ». Ce constat a amené les praticiens à interroger à nouveau la méthodologie choisie pour la recherche et à y apporter des modifications.

Des tensions se sont aussi présentées entre les praticiens. Même entre eux, l'objectif de la recherche n'était pas clairement partagé et, comme il a été dit plus haut, le thème de l'évaluation faisait problème. Des tensions plus idéologiques sont aussi apparues. Elles concernaient les malaises historiques entre l'action communautaire et l'économie sociale. Le praticien membre du Comité de suivi soulignera : « *il y avait au niveau de ce Comité là (le Comité de suivi) des tensions politiques... politiques par rapport à leur positionnement dans le quartier* » (Praticien no.1). Pour

certaines organisations, le centre de recherche partenaire du projet était vu, à tort ou à raison, comme un partisan de l'économie sociale ; « *il y avait des gens qui étaient pour et des gens qui étaient contre le centre de recherche* » (Chercheur no.2). Enfin, un objectif politique était sous-jacent et plus ou moins camouflé. Comme le milieu des praticiens était porteur de différentes tensions, l'instigateur de la recherche désirait qu'elle soit un moyen de les résoudre en faisant travailler les acteurs autour d'un projet commun : « *le Comité, lui, a cheminé beaucoup durant ces trois, quatre ans là* » (Praticien no.1).

Devant ces tensions et difficultés, quelques solutions ont été mises de l'avant. Comme nous l'avons souligné, la façon de nommer l'objectif de la recherche a changé. Des modifications ont été apportées à la méthodologie. De nouvelles données ont été recueillies afin de pondérer les premiers résultats et des éléments du rapport ont été réécrits. C'est au sein du Comité de suivi que les discussions autour des difficultés ont eu lieu. Le Comité de suivi apparaît là encore comme le lieu central de la dynamique partenariale.

Les tensions touchent aussi les relations entre les chercheurs ; ce type de tension marque en particulier une recherche. Les entretiens en ont fait voir trois occurrences. Une première concerne la participation aux différentes étapes de la recherche ; dans le cas étudié, il s'agit de la participation aux groupes de discussion.

Il y a eu aussi beaucoup de discussions entre X et moi au début là, elle disait par exemple, bon ce n'est pas nécessaire que Y et toi veniez au focus group. J'ai dit non, pourquoi ? Je trouvais que c'était important que j'y sois parce que c'est pas mon discours, c'est pas mon langage, c'est pas quelque chose avec laquelle je suis familière. (Chercheur no.3)

Une deuxième occurrence touche les tensions entre les disciplines académiques ; « *il fallait s'ajuster peut-être parce qu'on (les chercheurs) venait de deux mondes différents* » (Chercheur no.3). Enfin, le calendrier de réalisation a été aussi un vecteur de tension entre les chercheurs ; « *moi, j'étais vraiment impatient là, à un moment donné, j'ai poussé, j'ai dit à X... il faut que ça avance* » (Chercheur no.3). Il est remarquable que le praticien qui participait à cette recherche n'ait pas mentionné ces tensions, sauf celle portant sur l'échéancier de travail, à propos de laquelle il soulignait qu'il a attendu longtemps le rapport final.

Le rôle du Comité de suivi

Dans le premier cas-type, celui qui s'est déroulé sans problème, les rencontres régulières du Comité de suivi ont permis des échanges constants entre les partenaires. C'est au sein de ce Comité de suivi que la dynamique partenariale s'exprime pleinement et permet les ajustements entre les partenaires. Pour une autre recherche, la division plus traditionnelle des rôles entre

chercheurs et praticiens a permis d'éviter les frictions d'autant plus que les résultats ont satisfait les attentes des partenaires.

Dans le second cas, celui de la recherche qui a connu des problèmes à propos de l'interprétation des résultats, le Comité de suivi a été, là aussi, le lieu de discussion utilisé par les partenaires pour trouver des solutions : « *ce qui nous revenait au Comité c'était... au moment où on a des difficultés* » comme le souligne le Praticien no.1. Ces échanges ont permis d'apporter des ajustements dans la méthodologie et la rédaction du rapport.

En d'autres termes, ces deux cas, malgré leurs caractéristiques différentes, voire opposées, montrent que le Comité de suivi est l'instance centrale de régulation des rapports entre les acteurs. C'est là où les praticiens et les chercheurs deviennent dans les faits de véritables partenaires. Pour conclure, nous considérerons donc que le rôle du Comité de suivi apparaît essentiel dans le déroulement d'une recherche partenariale.

La coordination de la recherche

La coordination de la recherche est un élément important pour assurer le fonctionnement du Comité de suivi. Dans les cas étudiés, cette coordination a été assurée parfois par les chercheurs; « *c'est X le prof qui faisait la coordination de la recherche* » (Étudiante no.2), mais parfois conjointement par les chercheurs et les praticiens. Ainsi comme le note un chercheur : « *il y avait X qui était la coordonnatrice du côté des chercheurs, puis il y avait la coordonnatrice de l'organisation qui faisait le même travail auprès des praticiens* » (Chercheur no.2).

Notons aussi que dans un cas, un Comité de suivi élargi a été formé. Il se réunissait moins régulièrement que le Comité de suivi de base, mais il avait comme membres des responsables administratifs qui pouvaient ainsi suivre à distance le déroulement de la recherche. « *On se réunit au moins une fois par année avec ce grand Comité élargi... pour convenir des grandes balises* » (Chercheur no.1). À noter aussi que la majorité des rencontres du Comité de suivi se sont tenues dans les locaux des organisations des praticiens, confirmant ainsi leur niveau d'engagement dans la recherche et le déplacement à l'extérieur de l'université, centre de gravité de la recherche.

Les produits de la recherche

Malgré une implication importante des praticiens, les produits des différentes recherches ne les distinguent pas vraiment des recherches classiques. Essentiellement, ils se résument à des rapports de recherche, des communications, des articles pour des revues scientifiques ou des tableaux synthèses pour des présentations lors de colloques scientifiques. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher l'originalité des recherches en partenariat. L'utilisation de modes de diffusion

plutôt traditionnels dans le monde universitaire confirme le caractère scientifique que les protagonistes donnent à ces recherches. Nous reviendrons sur les productions dans la section suivante portant sur la diffusion et le transfert.

En **résumé**, une recherche partenariale inclut une étape préalable plus ou moins informelle de mise en rapport des personnes, mais les étapes subséquentes ressemblent de près à celles de toute recherche, à ceci près que les praticiens y ont une intervention active, bien que variable selon le moment du processus. Leurs apports prennent diverses formes, mais on retiendra qu'ils peuvent permettre l'accès aux informations et aux informateurs et qu'ils peuvent permettre l'adaptation de la recherche à des publics diversifiés, par exemple en modifiant les outils de collecte d'information ou en ajustant le contenu ou la forme des documents produits. Tout cela est rendu possible par leur connaissance intime du milieu. Une conséquence évidente et, sans doute, un objectif de leur participation sont de décentrer les activités de recherche et de « faire sortir la recherche de l'université », de la rendre présente et active dans d'autres milieux, en collaboration avec des acteurs de la société civile. Cependant, le travail plus quotidien (ce que certains ont appelé, d'une expression révélatrice, « la recherche elle-même ») demeure la responsabilité des universitaires.

Ce déroulement demeure supervisé par le Comité de suivi. C'est là que se règlent les tensions et les difficultés, lorsqu'il y en a, et, selon les personnes rencontrées, lorsqu'il n'y a pas de problème, c'est que le Comité a rempli correctement son rôle. Autrement dit, il y a toujours des risques sous-jacents de tension, soit entre chercheurs et praticiens, soit entre praticiens, soit entre chercheurs.

Si le Comité de suivi donne le cap, les activités quotidiennes de coordination de la recherche sont effectuées, généralement, par les chercheurs universitaires, qui y retrouvent un rôle auquel ils sont habitués.

3.5 La diffusion et le transfert

L'étape de la diffusion et du transfert est un moment important dans le cadre de la recherche partenariale. C'est un moment où les praticiens jouent un rôle essentiel puisqu'ils sont à même d'identifier les populations qui peuvent profiter le plus des apports de la recherche. C'est à cette étape de la diffusion qu'apparaissent chez un chercheur des questions touchant à l'éthique, comme le montre cette citation :

Je me suis toujours posé la question, c'est une des difficultés que je rencontre dans les recherches partenariales, c'est : Comment je diffuse les résultats ? Est-ce que je diffuse ce qui

me tente ? Je dis ce que je veux, même si je sais qu'ils ne sont pas contents, je vais le dire pareil ? Ça c'est toujours des problèmes, des dilemmes que j'ai. (Chercheur no.2)

Cependant, un autre ne voit quant à lui aucun problème : « *quand moi j'écris un chapitre dans un ouvrage collectif, là je m'exprime à titre personnel, je m'appuie sur la recherche, mais je m'exprime à titre personnel et je ne me sens pas du tout lié à ce moment-là avec mes partenaires.* » (Chercheur no.1). Enfin, un troisième mentionnera l'utilisation politique que le praticien fait de son rapport : « *lui, il en fait un objet politique, clairement* ». (Chercheur no.3)

Les produits de la diffusion et du transfert

Comme nous l'avons souligné plus haut, dans le cadre des recherches étudiées, les produits sont traditionnels aux universitaires : communications, rapports, articles. À ces produits, ajoutons aussi la réalisation par des praticiens d'un communiqué de presse pour annoncer les résultats de la recherche et la rédaction d'une synthèse pour vulgariser auprès de partenaires les résultats de la recherche.

J'ai fait une synthèse parce que c'est évident que les gens ne prendront pas nécessairement le temps de lire, et que c'est quand même un peu académique et que, nous on le sait, il y a ça qu'on veut retenir, il y a ça d'intéressant... donc mâcher la matière. (Praticien no.2)

Les activités et les publics rejoints

Si les produits des recherches sont traditionnels, la diffusion des résultats a donné lieu à un nombre important d'activités qui, parfois, s'éloignent des habitudes académiques. Dans un premier temps, on note des activités de nature scientifique : conférence à l'ACFAS, présentation dans le cadre de groupes de recherche. Ces activités visent avant tout un public du milieu universitaire ou appartenant au monde de la recherche. Dans un deuxième temps, sous l'impulsion des praticiens, différentes activités ont été réalisées pour rejoindre de nouveaux publics : bailleurs de fonds, partenaires communautaires, associations provinciales et régionales, commissions scolaires, fonctionnaires et députés. D'autres activités rejoindront un public encore plus large, dans le cadre d'un colloque international, d'assemblées générales d'organisations ou encore d'un forum communautaire. Il est frappant de voir que le public visé (ou touché) par les praticiens est beaucoup plus diversifié que celui des universitaires.

Selon l'objectif de la recherche, mais aussi selon la dynamique vécue dans le cadre du processus de recherche, les cas étudiés présentent sur le plan de la diffusion des retombées variables. Ainsi, un chercheur notera : « *je trouve que les produits ont été tournés beaucoup sur les partenaires et sur le quartier, plus que sur la communauté universitaire* » (Chercheur no.2). Dans une autre

situation, les résultats de la recherche ayant répondu aux attentes des praticiens sont devenus un outil promotionnel pour convaincre l'ensemble des partenaires de l'organisation (c'est-à-dire principalement les bailleurs de fonds) de poursuivre l'intervention auprès de la population ciblée et de mieux la financer. « *On l'envoyait [le rapport] en pièces jointes à différents bailleurs de fonds quand on avait à solliciter du financement* », note le Praticien no.3.

Rôle des partenaires

Selon les types d'activités, les chercheurs et les praticiens ont joué un rôle différent. Dans les activités à caractère plus scientifique, les chercheurs étaient les diffuseurs principaux. Ce sont eux, avec la participation des étudiants, qui publient des cahiers de recherche ou participent à l'ACFAS. De même, une étudiante a présenté une affiche synthèse lors d'un colloque. Au-delà de ces activités scientifiques, les chercheurs collaborent aux activités organisées par les praticiens pour présenter les résultats au public visé par différentes rencontres. Il arrive aussi que les chercheurs ne soient pas présents à certaines activités, par exemple lors de rencontres d'associations sectorielles ou régionales. Une évaluation plus serrée des activités de diffusion nous permettrait de mieux camper le rôle de chacun des partenaires, mais l'impression qui se dégage de nos entrevues nous amène à poser comme hypothèse que les chercheurs jouent un rôle important dans la majorité des activités de diffusion et qu'ils demeurent les porteurs des résultats de la recherche indépendamment du public visé. Leur participation confirme le caractère « scientifique » des résultats.

En résumé, les recherches partenariales se démarquent par l'originalité des rôles des participants, mais les produits concrets ressemblent aux rapports universitaires habituels. La participation des praticiens permet cependant de les rendre plus accessibles à un public non universitaire. En matière de diffusion, la division des rôles entre praticiens et universitaires est nette : ceux-ci se chargent des activités clairement scientifiques, alors que les praticiens organisent la diffusion auprès des autres publics. Mais même à cette étape, les universitaires demeurent les porte-paroles, leur présence donnant une aura de scientificité aux résultats présentés.

3.6 Évaluation de l'expérience de recherche

Avant d'aborder directement l'évaluation que font les protagonistes de leur expérience de recherche partenariale, il nous apparaît important de souligner à nouveau que la recherche partenariale repose sur un socle commun de valeurs, de convictions et de formations partagées par les partenaires. C'est ce qui rend possible le travail partenarial. Au-delà d'un intérêt

purement scientifique ou d'un intérêt d'évaluation et d'amélioration des pratiques, la recherche dépend donc de quelque chose – un univers commun – qui se situe hors du champ épistémologique strict de la recherche scientifique.

Cet univers est composé de plusieurs éléments que l'on peut regrouper sous trois thèmes. Premièrement, le thème des valeurs ; les partenaires partagent des valeurs communes, généralement d'ordre politique. De plus, ils partagent des valeurs éthiques : le respect ; l'ouverture ; la confiance. Celles-ci sont essentielles à la mise en place de la relation et à sa poursuite. Comme le notait un praticien, *« je pense qu'il y a eu, le premier problème, c'est la relation de confiance. À partir du moment où la relation de confiance est établie, moi je pense qu'après ça, ça allait bien. »* (Praticien no.2). Un chercheur mentionnera pour sa part, *« il faut qu'on fasse preuve de souplesse, puis c'est ce que nous on a réussi et c'est un peu la chance qu'on a eu, c'est que de part et d'autre il y avait une grande ouverture. »* (Chercheur no.1)

Deuxièmement, cet univers se façonne autour de convictions partagées, par exemple, dans les cas étudiés, l'importance accordée aux secteurs en observation, l'économie sociale ou la démocratisation culturelle. Ainsi, un chercheur n'hésite pas à affirmer *« j'ai un parti pris, moi les entreprises d'économie sociale, je trouve que c'est une bonne affaire, je trouve ça intéressant, bon. »* (Chercheur no.3). Un praticien souligne de même : *« c'est sûr que d'avoir des partenaires qui ont des affinités, malgré tout, avec soi, c'est-à-dire qui ont certains objectifs communs, par exemple le bien de la communauté, l'intérêt culturel, les valeurs, c'est très stimulant »* (Praticien no.2). Comme le mentionne un chercheur, *« on peut avoir un préjugé favorable, on peut avoir un intérêt pas seulement scientifique, mais un intérêt personnel. »* (Chercheur no.2). On voit difficilement comment des partenaires qui ne partageraient pas certaines convictions pourraient travailler ensemble.

Enfin, cet univers repose parfois sur une formation commune. Un praticien souligne sa formation en sociologie, la même que celle des chercheurs avec qui il travaille, et note *« j'ai toujours considéré que c'était intéressant, quand on travaille plus terrain, d'avoir, peut-être, une distance et d'avoir un regard réflexif sur ce que l'on fait. »* (Praticien no.2). Les différentes dimensions de la recherche ne lui sont pas étrangères. L'apport positif de la recherche pour sa pratique est clairement identifié, ce qui est probablement rendu plus facile par sa connaissance de l'univers intellectuel des sociologues et du langage qui l'accompagne.

La recherche partenariale n'est donc pas que la simple rencontre d'intérêts convergents, elle suppose aussi un univers commun, partagé par les partenaires. Ce partage peut être plus ou moins dense, mais il est essentiel à la mise en action d'une relation partenariale. Ce que nous disent les chercheurs et les praticiens, dans l'évaluation de leur expérience de recherche partenariale, confirme l'importance de ce monde commun.

D'une part, pour les chercheurs, le partage de valeurs et l'importance de créer un climat de confiance entre les partenaires apparaissent comme des préalables nécessaires à des partenariats de recherche. D'autre part, dans le cas d'une des recherches étudiées, les personnes rencontrées soulevèrent des interrogations quant au statut du chercheur, particulièrement en ce qui concerne la capacité de garder une distance critique. On sent une pression pour produire des résultats qui plaisent aux praticiens, ce qui semble limiter la liberté du chercheur. Notons aussi qu'aux dires des chercheurs, la recherche partenariale est centrée sur la pratique et produit peu de résultats touchant directement aux théories scientifiques, *« on ne théorise pas beaucoup, on nous demande d'avoir des retombées pratiques »* (Chercheur no.2). Cela s'éloigne visiblement de ce qui est pourtant, comme nous l'avons noté plus haut, la motivation première des chercheurs.

Pour les praticiens, la recherche donne en elle-même une reconnaissance à leurs activités : *« ça donne tellement de crédibilité, que tout de suite tout d'un coup il y a de l'écoute »* (Praticien no.3). La même personne note aussi que cette crédibilité est essentielle pour des organismes communautaires en recherche de financement : *« il nous faut trouver du financement et une recherche comme ça lui donne [à notre intervention] toute une crédibilité. »* De plus, la recherche permet d'apporter des correctifs à la pratique comme le souligne un praticien : *« ça nous donne des outils d'évaluation, on peut mieux jauger où ça se situe, qu'est-ce que ça peut donner »* (Praticien no.2). Mais on peut penser que cette utilité de la recherche n'est pas caractéristique de ses modalités partenariales.

Réalisation d'un bilan

Il n'y a eu réalisation d'un bilan formel dans aucune des recherches étudiées. En fait, pour deux des trois recherches, c'est dans la décision de mettre en place une phase 2 à la recherche ou de poursuivre le travail sur un autre thème que le bilan se concrétise. Satisfaits des résultats de leurs travaux, les partenaires décident de prolonger leur relation partenariale dans une autre recherche, mais il semble que cela été leur seule façon de faire un bilan.

Bilan personnel des chercheurs

Dans son bilan de l'expérience, chaque chercheur interrogé a mis l'accent sur des dimensions différentes. Pour l'un d'eux, la recherche partenariale semble être une relation gagnant/gagnant. La recherche a permis de mieux nommer la pratique des praticiens; *« on a réussi à trouver des mots pour nommer certaines choses que certainement ils connaissaient, mais qu'ils n'avaient pas nécessairement les mots pour les nommer »* (Chercheur no.1). Ce chercheur a aussi maintenant une connaissance moins académique de son sujet ;

Il y a des aspects de ce que je peux dire sur la société, la culture aujourd'hui qui me viennent plus spontanément parce que j'ai acquis une expérience, je peux en parler d'une façon je pense qui est moins livresque, moins abstraite, moins purement savante.

Pour un autre, ce sont les questions éthiques et méthodologiques qui ressortent de son évaluation de l'expérience : *« je pense que la question de la spécificité, de l'apport spécifique du chercheur dans la recherche partenariale est très importante à identifier »* (Chercheur no.2). La question de la liberté, de la distance critique, de l'objectivité est soulevée par ce chercheur qui nous fait part de ses interrogations en ces termes : *« j'ai eu beaucoup de réflexions sur finalement la position des chercheurs là-dedans, l'intellectuel organique, versus la position du chercheur indépendant »* (Chercheur no.2). Une crainte similaire d'être instrumentalisé est manifestée par un autre : *« ça me fait toujours un peu peur, mais c'est vrai dans toutes les recherches là. Ce n'est pas simplement celle-ci. Moi je crains toujours là d'être instrumentalisé, mais en énonçant très clairement au départ, là où je n'irai pas. »* (Chercheur no.3)

Mais un autre n'y voit pas de problème, affirmant :

Évidemment en respectant les règles normales de la recherche et de l'éthique de la recherche, ça va de soi, on est totalement libre de réfléchir, d'analyser, de critiquer tout ce qu'on a vu, ce qu'on a entendu et puis de tirer des conclusions qui peuvent être différentes de celles qu'attendent nos partenaires. (Chercheur no.1)

Quoi qu'il en soit, ces questions sur la distance critique et la liberté d'expression sont importantes pour les chercheurs et, sans doute, sont inhérentes aux recherches en sciences sociales. Mais le processus de recherche partenariale les rend plus sensibles, ou plus évidentes, compte tenu de la proximité développée entre les partenaires de ce type de recherche.

Sur le plan du bilan personnel, un des étudiants a soulevé des points originaux. D'une part, il mentionne entre autres les attentes un peu démesurées des praticiens vis-à-vis des résultats de la recherche : *« les gens je trouve ont de grandes attentes par rapport à la recherche souvent, et pour moi, c'est mal connaître la recherche d'avoir des super attentes, parce qu'on arrive finalement assez rarement à trouver la réponse à la question qu'on se pose »* (Étudiant no.1). Il note donc le besoin de mieux informer les praticiens sur les apports de la recherche et sur le processus même de la recherche partenariale.

D'autre part, cet étudiant relève l'avantage de la participation des praticiens, qui permet d'accéder à des populations plus difficiles à rejoindre : *« lorsque c'est la personne que tu connais bien qui dit oui, il y a une recherche, viens participer tout ça, ça passe mieux qu'un chercheur que*

t'as jamais vu qui te présente un formulaire de consentement. » Pour la recherche, ceci est un atout important.

Les praticiens soulignent en premier lieu les apports positifs de la recherche. Celle-ci vient donner encore plus de sens à leur pratique ; *« ça nous permet... d'appuyer notre travail, à la fois sur le concret et sur la recherche, la pensée, la réflexion plus scientifique »* (Praticien no.2). Ils acquièrent une méthode de travail et des outils, ce qui pourrait être considéré comme un des résultats des partenariats, bien que personne ne l'ait mentionné de cette façon. Quoi qu'il en soit, les résultats donnent de la crédibilité à leur travail et un argumentaire pour convaincre partenaires et bailleurs de fonds.

Ils mentionnent l'importance de développer de la confiance entre les partenaires. Même si le processus exige beaucoup de temps, la démarche partenariale renforce l'intérêt de s'investir dans la recherche : *« on avait le goût de mettre notre input dedans... notre réflexion ou nos connaissances dans la recherche »* (Praticien no.2). Un des apports importants, qui passe souvent inaperçu, est la dynamique relationnelle qui se développe entre les partenaires, mais aussi entre les praticiens qui participent au Comité de suivi. Un des praticiens rencontrés souligne ainsi : *« ça a permis de dire, de faire travailler une communauté, avec des agents, des chercheurs »* (Praticien no.1). Cependant on doit rappeler que des tensions importantes ont été présentes dans le cadre d'une des recherches, ce qui amène certainement un bémol à cette évaluation très positive.

3.7 Suggestions pour améliorer le processus

Que faudrait-il faire pour améliorer le processus de la recherche partenariale ? Un des chercheurs estime qu'il est important de partir sur des bases claires :

On est parti avec des règles claires, mais souples du partenariat, puis de la sorte de dialogue qu'on pouvait espérer avec nos partenaires, puis ça nous a permis de fonctionner, puis à posteriori, je pense que c'est d'abord comme ça qu'il faut procéder (Chercheur no.1).

Un autre chercheur soulignera qu'il n'est pas nécessaire que les praticiens soient constamment présents, mais leur présence est essentielle à des moments clés du processus. *« Je pense qu'il y a des étapes clés, c'est le début, sur quoi ça va porter, la question de la méthode¹¹ »* (Chercheur no.2). Le terme qui résume leurs propositions sur ce point est celui de « préciser » : préciser les objectifs, les attentes, les étapes, le calendrier de travail.

¹¹ Cependant, comme on l'a vu plus haut, les chercheurs universitaires, eux, se doivent d'être présents à chaque étape du processus. La dissymétrie est évidente.

Cette dimension de clarification est mise aussi en évidence dans le discours des étudiants : il faut clarifier les attentes, les résultats attendus, donner des explications sur la démarche. Pour les étudiants, la présence des praticiens à toutes les étapes de la recherche est importante.

Pour les praticiens aussi, il est essentiel de bien clarifier les objets de la recherche et, comme plusieurs l'ont fait remarquer, cela exige du temps : « *il faut prendre le temps que l'objet, la recherche, ce soit tout assez clair* » (Praticien no.2). De même, un autre mentionne qu'il faut prendre en compte le temps nécessaire aux chercheurs pour qu'ils prennent connaissance du terrain de recherche. Il note qu'il faut être patient compte tenu du rythme de travail des chercheurs. « *Il faut être patient, il ne faut pas avoir des attentes à court terme* » (Praticien no.3). Enfin, un financement adéquat pourra assurer un bon déroulement du processus.

En résumé, les personnes que nous avons rencontrées font une évaluation globalement positive de leur expérience de recherche partenariale, sans en négliger les écueils ni les difficultés. Il est frappant de constater l'absence de bilan formel, comme si une telle évaluation se trouvait à l'extérieur du processus de recherche. Cela ne les empêche pas d'estimer que le partage de valeurs est un élément capital pour l'enclenchement et la bonne suite du processus de recherche. Les chercheurs universitaires déplorent le peu de cas que ces recherches font de la réflexion théorique et de l'avancement des connaissances scientifiques. Ils s'inquiètent parfois des risques d'instrumentalisation et s'interrogent souvent sur la propriété des données. De leur côté, les praticiens estiment qu'elles améliorent la connaissance que les universitaires ont du terrain. Mais surtout, elles donnent de la crédibilité à leurs activités de praticiens et leur permettent de mieux les comprendre. Elles sont aussi utiles pour convaincre les bailleurs de fonds. Elles peuvent même parfois être l'occasion d'améliorer les rapports entre acteurs terrain, mais il est important de ne pas avoir d'attentes trop élevées et de ne pas sous-estimer le temps que ces démarches exigent.

Les personnes que nous avons rencontrées n'ont pas souvent fait de remarques épistémologiques¹². Ce n'est d'ailleurs pas sur ce terrain que nous cherchions à les interroger. Par contre, elles ont fourni plusieurs renseignements précieux sur les dimensions méthodologiques d'une recherche partenariale. Leurs préoccupations sur la clarté nécessaire – au début, mais aussi pendant toute la durée de la recherche – quant aux objets de la recherche, aux objectifs, aux attentes et aux rôles des participants sont éclairantes sur les modalités concrètes de ce genre d'activité.

¹² Cette absence de remarque sur l'épistémologie ne signifie pas pour autant que cette dimension n'est pas présente. Les difficultés mentionnées dans une recherche pourraient résider dans des différends épistémologiques. La confrontation des résultats de recherche avec la vision des praticiens ne revient-elle pas à une confrontation épistémologique sur comment déterminer le « vrai » ?

Mais surtout, elles font ressortir que la recherche partenariale s'incarne dans la gestion de rôles qui, sans jamais être confondus, peuvent (et doivent) être complémentaires. Les distinctions entre les participants qui préexistaient au démarrage de la recherche demeurent pendant sa réalisation. À preuve, les personnes rencontrées ont toujours parlé des chercheurs et des praticiens, sans jamais utiliser d'expressions comme « praticiens-chercheurs », « universitaires de terrain » ou « universitaires-praticiens ». Il y a les praticiens et il y a les chercheurs, même pendant une recherche partenariale. Voilà pour la distinction.

La complémentarité est cependant tout aussi importante. Chacun apporte des compétences particulières, à charge au Comité de gestion de permettre leur mise en valeur. On pourrait donc le traiter comme d'une « communauté épistémique », un ensemble d'interactions entre acteurs définis par leur contribution à la production de connaissances ou, en d'autres termes, par leur place dans la division du travail rendant possible cette production. Une communauté étant un « espace » (symbolique et social) défini par la possession d'un code permettant la circulation du sens, la question des valeurs partagées prend ici tout son sens, mais, comme on l'a vu, celles-ci ne peuvent demeurer implicites et doivent être dites pour que le partage devienne effectif et efficace.

4. LE PROCESSUS ET LES MODALITÉS DE COCONSTRUCTION D'UN ESPACE PARTENARIAL DE RECHERCHE : PROPOSITION D'UN MODÈLE D'ANALYSE

Jacques Caillouette et Sid Ahmed Soussi

4.1 D'une typologie statique à un modèle d'analyse dynamique

La variété des configurations de recherche partenariale examinées dans le cadre de cette étude nous met face à un corpus de données à la fois riche et hétérogène, mais néanmoins significatif des voies relativement autonomes et originales dans lesquelles se sont engagés les acteurs qui les ont mis en œuvre. Au-delà de la diversité des cas et des situations, quelques constats majeurs émergent de ce corpus, sur lesquels nous nous sommes appuyés pour dégager une certaine catégorisation et produire un modèle d'analyse à même de les mettre en articulation.

Ce modèle d'analyse est original et heuristique. Nous posons en son fondement le concept d'espace, un espace producteur en alternance de connaissances et d'innovations sociales. Lors de nos discussions d'équipe, le raffinement de notre analyse nous a permis d'éviter, comme nous le faisons au début, de parler de la construction d'un acteur hybride de recherche partenariale. En nous confrontant à nos données, nous avons compris qu'il fallait plutôt prendre pour objet la coconstruction d'un espace, et non celle d'un acteur, hybride. L'espace partenarial de recherche se constitue par la collaboration d'acteurs - chercheurs et praticiens - conservant leur identité première. Et c'est justement, défendons-nous, en conservant et en se fondant sur cette identité que ces chercheurs et ces praticiens, en collaboration, accroissent leurs capacités mutuelles de recherche ainsi que d'actions et d'innovations sociales. Il y a investissement d'un espace partagé et l'existence de cet espace, en ce qu'il est hybride, fonde le processus de recherche partenariale. Il y a logique d'articulation, de connexion, mais non de fusion. Le défi pour que cet espace partagé, l'espace de recherche partenariale (ERP), devienne effectif tient à des dynamiques de reconnaissance mutuelle. Les acteurs doivent se reconnaître mutuellement dans leur différence, leur rationalité et leur légitimité particulières.

L'objet de ce chapitre consistera, dans un premier temps, à affiner la catégorisation des processus de recherche étudiés. Nous le ferons en nous fondant sur les grandes ruptures, les similitudes et les nuances qui caractérisent les données constitutives de notre corpus. Il ne s'agira pas ici cependant d'en extraire une typologie des modes de recherche partenariale à l'œuvre dans les travaux des membres du CRISES, mais de construire un modèle d'analyse à même de rendre compte des dynamiques mobilisées dans chacun de ces cas de figure.

Comme nous le constaterons plus loin, chaque cas de figure analysé ici présente un niveau de récurrence spécifique lié à une dynamique propre à sa logique méthodologique, au contexte logistique de sa réalisation et aux environnements institutionnels de ses principaux acteurs. C'est la mise en évidence et, *a posteriori*, l'analyse des niveaux de récurrence à l'œuvre dans ces cas-modèles qui nous ont conduits à y reconnaître et à en dégager le caractère itératif des démarches méthodologiques en action. Autrement dit, c'est le caractère foncièrement inductif des résultats de recherche produits par les modèles de recherche partenariale échantillonnés dans cette étude qui est à la base de la construction du modèle d'analyse proposé ici.

C'est donc en raison du niveau d'itérativité substantiel qui ressort des cas de figure retenus dans ce corpus que ce modèle d'analyse s'inscrit dans une démarche épistémologique résolument inductive. De ce fait, les catégories qu'il met en œuvre présentent, chacune, un caractère dynamique dû à leur capacité à modéliser les différentes situations, et ce, tout en évitant les différents risques de parasitage liés à l'incontournable singularité de chaque situation, contexte et logique de recherche partenariale traitée par cette étude.

Avant d'exposer la structure de notre modèle d'analyse, il est utile de rappeler les principales préoccupations méthodologiques de cette étude.

4.2 Le poids des objectifs des acteurs dans l'analyse thématique des données

La préoccupation centrale ici est celle de mieux comprendre la dynamique propre à la recherche partenariale à partir de trois recherches réalisées par des membres du CRISES. Il s'est donc agi globalement de dresser un portrait de la recherche partenariale au sein du CRISES. Plutôt que de s'orienter vers la production d'une typologie descriptive à partir de ces corpus, le choix a été fait de construire un modèle d'analyse en mesure de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les différentes équipes de recherche partenariale.

Le corpus et ses données

À partir des 19 réponses obtenues après l'envoi de 38 questionnaires, trois recherches ont été échantillonnées à la suite d'une sélection ciblée sur la base des paramètres de représentativité exposés plus haut dans le chapitre consacré à la méthodologie de cette étude. C'est sur la base de ces trois recherches qu'une série de huit entrevues ont été effectuées auprès de trois chercheurs, de trois praticiens et de deux étudiants.

L'analyse des verbatim qui en ont été transcrits a été déployée à travers une grille thématique articulée autour des quatre dimensions définies dans le chapitre méthodologie précédent et qui sont les suivantes :

1. les axes de la problématique de recherche ;
2. les phases de la réalisation de la recherche et leurs contextes institutionnels ;
3. les modalités de diffusion et de transfert des résultats ;
4. les appréciations individuelles des acteurs engagés quant aux expériences communes vécues.

Les trois recherches étudiées portaient sur des objets distincts. Leurs terrains d'enquête sont tout autant différenciés : un quartier, une grande ville et une région semi-urbaine. Leur seul point de convergence est lié à leur choix partagé de s'inscrire délibérément dans un processus partenarial basé sur une étroite collaboration entre les chercheurs et les praticiens. C'est la dynamique relationnelle présidant aux interactions entre les acteurs engagés dans ces recherches qui est au cœur du modèle d'analyse développé ici, et ce avec un souci particulier quant à sa cohérence avec les grilles thématiques de traitement des verbatim mises en place et les indicateurs, à la fois préalables et émergents, qui en ont structuré l'interprétation.

4.3 Les dynamiques relationnelles et leurs configurations spécifiques

Si l'on observe les trois processus de recherche partenariale étudiés, il est possible d'en dégager trois configurations typiques de dynamiques relationnelles : la collaboration, la tension et la figure, plus distancée, contractuelle. Remarquons toutefois que si chacune de ces trois dimensions relationnelles exprime une configuration particulière de notre typologie, il n'en demeure pas moins, que les trois, dans leur ensemble, mais selon un poids différent, sont agissantes dans chacun des cas.

Configuration de collaboration. Cas n°1 :

- Ce sont les praticiens qui prennent l'initiative et qui déploient une volonté et une capacité à aller à la rencontre des chercheurs, ces derniers sont ainsi valorisés dans le processus. Le noyau des praticiens fait clairement montre de cohésion ;
- Rencontre forte, avec un haut degré de cohésion et une préoccupation manifeste de valorisation mutuelle ;
- Reconnaissance de l'altérité par l'appréciation et l'articulation des différences ;

- Processus partenarial positif: renforcement mutuel des identités d'acteur (chercheur/praticien).

Configuration de tension. Cas n°2 :

- Rencontre forte, mais conflictuelle parce que jalonnée à la fois de malentendus et de volonté d'expression des préoccupations et des intérêts des acteurs ;
- Méfiance par rapport à l'altérité : les conséquences en sont un repli vers les identités d'acteur ainsi que des rapports de force tendus, chaque acteur s'affirmant avec le souci de préserver son espace de légitimation (repli sur les statuts, peu de prédisposition à la délibération concertée) ;
- Chaque partenaire semble vouloir imposer sa propre logique d'action et donc paraître ignorer celle de l'autre. Nous nous trouvons devant une incapacité manifeste de trouver une logique d'action commune et donc d'un repli sur sa logique identitaire qui se manifeste aussi par une crainte d'instrumentalisation.

Configuration de négociation contractuelle. Cas n°3 :

- Dans ce cas-ci, les acteurs évitent en quelque sorte de s'impliquer dans un espace partenarial. Est-ce parce que cette collaboration est nouvelle ? Est-ce qu'au cours de collaborations subséquentes, les acteurs réussiraient à se reconnaître, à certains moments de la recherche, dans des espaces de coconstruction de connaissance ?
- Ce que nous observons dans les faits, en modus vivendi, c'est l'établissement d'un rapport classique contractuel, à l'exemple du rapport marchand, où, selon une relation client/fournisseur, les chercheurs s'engagent, selon un livrable entendu au départ, à répondre à une commande de recherche que lui fait un milieu de pratique ;
- Si l'on schématise, le rapport entre les praticiens et les chercheurs a lieu au début de la recherche, lors de l'entente de réalisation, et à la fin, au moment où le produit de la recherche est livré à l'organisme. Entre ces deux moments, au cours du processus même de la recherche, il n'y a pas de mixité, de collaboration. Il n'y a pas constitution d'un espace hybride où les chercheurs et praticiens croisent leur identité distincte pour investir, bien que différemment, des processus conjoints de production de savoirs. Au nom du partage des expertises, les acteurs évitent de « s'immiscer » dans un espace hors de la légitimité d'action propre à chacun.

4.4 Les dimensions de l'espace partenarial de recherche

Les constats précédents nous ont conduits à dégager trois grandes dimensions, qui permettent de qualifier les trois expériences de recherche partenariale, et qui peuvent être présentées sous forme de trois dynamiques relationnelles :

1. La première est perçue et décrite comme une série d'interactions complémentaires ayant contribué à une dynamique harmonieuse résultant d'une « forte interaction » en termes de collaboration et de complémentarité. Dans une perspective de « consultation managériale », elle pourrait être qualifiée de « dynamique proactive ».
2. La deuxième apparaît, sur le plan de la perception et de la description par les acteurs lors des entretiens, comme une expérience caractérisée par des tensions récurrentes - mais légitimées par des contraintes de résultats - entre chercheurs et praticiens d'une part, et d'autre part entre praticiens eux-mêmes. Il s'agit là d'une dynamique à double contrainte due à une sorte de double injonction au sein de laquelle se sont - ont été ? - placés les chercheurs. Nous sommes en présence d'une forte interaction encore, mais aussi d'une relation clivée par plusieurs lignes de tension.
3. La troisième dynamique repose sur le récit d'une relation de distance, marquée par des contacts moins fréquents entre chercheurs et praticiens. C'est en quelque sorte un « espace partenarial moins habité », parce que perçu comme une opération d'échanges de services marchands, une relation client/fournisseur.

Ces constats indiquent que, en l'espèce, la catégorisation de ces dynamiques relationnelles non seulement singularise les acteurs en fonction de leurs statuts respectifs, mais exacerbe tout autant les différences entre les milieux d'où ils proviennent et où prennent nécessairement sens leurs engagements respectifs dans les trois projets de recherche. Cependant, au-delà de ces constats, il demeure que, pour l'ensemble des chercheurs et des praticiens interrogés, l'analyse des entrevues fait émerger l'existence d'un socle commun à ces acteurs et explique, en partie certes, mais de façon indéniable, les raisons de leurs implications dans le partenariat de recherche, ou dans ce que nous qualifions d'espace partenarial de recherche.

Dans chacun des trois cas, il ressort clairement que les chercheurs et les praticiens avaient déjà été en contact, sinon en collaboration plus ou moins substantielle autour d'autres projets, soit des partenariats de recherche, soit des projets de moindre envergure ou de nature différente tels que groupes de réflexion, tables de concertation, colloques et autres échanges.

4.5 L'espace partenarial de recherche : cohésion par les valeurs communes et clivages par les intérêts d'acteurs

Les multiples expériences de toute nature, faites de contacts difficiles, d'échanges négociés, de collaborations consensuelles et parfois de tensions, sont malgré tout à la base de ce qui peut être appelé ici un « univers commun », une sorte de corpus d'expériences individuelles et groupales partagées, autour duquel se sont cristallisées certaines valeurs communes, des convictions non dissimulées et des formes d'engagement manifestes. Ce corpus de valeurs communes se traduit par une série de pratiques à la fois d'action et de socialisation dont la mise en œuvre résulte parfois des formations communes de certains acteurs - chercheurs ou praticiens - et ce même si ces formations ne sont nécessairement de niveaux comparables ou, encore moins, ancrées dans des disciplines communes. De ce fait, il s'agit là réellement d'un corpus de valeurs directement relié à, sinon résultant, des expériences de socialisation construites à la faveur de ces projets de recherche, dans cet « espace partenarial » de coconstruction des connaissances.

Cet espace partenarial, comme nous le nommons, doit se qualifier comme un espace hybride où se croisent des identités et des rationalités différentes pour le constituer comme espace autorisant une coproduction, chercheurs/praticiens, de connaissance. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'on ne parle pas ici d'un acteur hybride : d'un chercheur, par exemple, qui deviendrait un peu praticien ou un praticien qui, dans le processus partenarial, deviendrait un peu chercheur.

Selon notre théorisation, ce n'est pas l'acteur, partenarial, qui est hybride, mais bien l'espace - partenarial - créé par la rencontre des acteurs, lesquels conservent leur identité d'origine. Mais comment peut-on dire que l'espace est hybride ? C'est que le chercheur comme le praticien sont invités, toujours à partir de leur identité propre, et dans le maintien de cette identité, à se mouvoir dans un espace - de recherche ou d'action - qui n'est pas au départ le leur, qui ne correspond pas par essence à leur identité ; qui, pourrions-nous dire, est illégitime quant à la perspective les définissant.

Le rôle d'un chercheur, dans le moment où cette personne se pose comme chercheur, est de faire de la recherche. Il en va de même pour le praticien. Quand ce dernier se pose comme praticien, c'est pour intervenir, agir, chercher à modifier les choses ; c'est dans ces termes que le praticien, en tant que tel, se positionne dans son rapport à la connaissance. Or, dans l'espace partenarial, un praticien, en s'en tenant à une identité de praticien, est invité à faire de la recherche ; il est convié à collaborer à un processus dont la finalité est la production de nouvelles connaissances. À ce moment, si on lui demandait quelle est son activité en tant que praticien, il pourrait répondre légitimement que, comme praticien, son activité est de faire de la recherche. Il en va de même pour le chercheur qui, en arrimage à son identité de chercheur, et par elle, peut, dans le

processus de recherche partenariale, participer, en tant que chercheur, à un processus dont la finalité est de transformer le social, d'agir socialement afin d'innover.

L'espace de recherche partenariale est ainsi, en quelque sorte, hybride, car il permet aux acteurs, justement en se fondant sur l'expression de leur identité particulière, de poursuivre une finalité autre que celle à quoi appelle cette identité ; avec le rapport particulier au savoir qui la définit. L'espace partenarial, pouvons-nous également faire valoir, est un espace de médiation, car il permet le rapport positif d'altérité : des identités différentes participent à la construction d'un espace en commun permettant lui-même une expression plus sophistiquée des identités lui étant constitutif. Ce qui qualifie le processus de recherche partenariale est donc l'espace hybride et de médiation que l'on y découvre ; cet espace d'altérité, où se croisent des identités différentes, génère de nouveaux savoirs.

Nous reviendrons plus loin sur la nature spécifique de ces nouveaux savoirs et des « connaissances » qui le constituent - ni strictement universitaires ni strictement « expérientielles » - mais nous pouvons en souligner d'ores et déjà les caractéristiques propres, notamment sur le plan épistémologique. Le processus de leur coconstruction ne peut être dissocié de cet « univers commun » dont les attributs sont reconnaissables dans les différentes interactions produites dans l'une ou l'autre des trois dynamiques relationnelles. Ces attributs, induits par l'analyse des expériences révélées dans les verbatim, renvoient à des postures et à des attitudes à l'origine des processus formels et informels de coconstruction de ces connaissances, aux « relations de travail » informelles, comme aux relations institutionnelles plus formelles, que développent les acteurs-partenaires. Ces postures et attitudes sont empreintes de qualités souvent évoquées avec convictions, même si elles sont parfois qualifiées de façon approximative (et ce, paradoxalement, par les chercheurs eux-mêmes) d'esprit d'ouverture, de transparence, de confiance et de franchise.

Faut-il souligner que, par-delà ces prédispositions de nature, somme toute, conviviales, cet « univers commun » n'empêche pas que chercheurs et praticiens demeurent assujettis à des intérêts qui leur sont propres, sur les plans individuel et institutionnel. Ces intérêts, auxquels par ailleurs ces acteurs sont tenus de répondre, sont naturellement présents, sinon incontournables, dans la construction des postures et attitudes que cristallise cet espace partenarial de recherche. Ce dernier s'impose donc comme un véritable espace de socialisation co-construit, au sens le plus classique que lui attribuent les différentes écoles de pensée en sociologie (Parsons, Berger et Luckmann, Bourdieu, Sainsaulieu, entre autres). Les acteurs, à partir d'origines et d'horizons différents, participent à l'émergence de cet espace commun qui leur permet, le temps de ces projets, de jouer chacun son rôle spécifique, dans le cadre d'interactions entre statuts institutionnels et intérêts d'acteurs différents, tout en s'assurant que leurs identités respectives s'en trouvent ainsi consolidées, parce que réaffirmées et légitimées face aux partenaires de cet

espace, des partenaires qui n'ont pas les mêmes discours, ni les mêmes pratiques, mais dont les motivations, les valeurs et les engagements croisent socialement - et parfois idéologiquement - les leurs.

Pour appréhender les dynamiques relationnelles à l'œuvre dans les différentes formes que prend l'espace partenarial de recherche, il nous a paru nécessaire de les placer dans le contexte des expériences de coconstruction des connaissances telles qu'en rendent compte les dimensions analytiques de cette étude, en termes de pratiques de socialisation et de modes de production du savoir. Soulignons que ces dimensions sont, pour leur plus grande part, le résultat d'une démarche inductive dans la mesure où elles sont consubstantielles aux données d'observations et à leur interprétation dans le cadre du modèle d'analyse de cette étude. Ces dimensions sont au nombre de trois, à l'instar des dynamiques relationnelles dont elles visent à rendre compte de façon transversale, et non une à une. Autrement dit, il n'est pas question ici de faire correspondre chaque dimension à une dynamique particulière, mais de faire en sorte que chaque dimension ait une capacité explicative transversale aux trois dynamiques.

C'est pourquoi nous postulons que ce que nous qualifions ici de *processus de coconstruction des connaissances*, tel qu'il a pris forme de façon inductive à travers l'analyse des entretiens et des données compilées par cette étude, est la résultante de trois grandes forces en action dans la construction de l'espace partenarial de recherche. Ces forces correspondent aux actions conjuguées des différents acteurs à l'intérieur de chaque projet examiné, mais que le modèle d'analyse de cette étude a réinterprétées pour les intégrer dans un cadre explicatif global et cohérent. Et ce, avant tout parce que la fonction première de ce qui cadre est de fournir un essai de modélisation des processus de coconstruction des connaissances à l'œuvre dans les différents espaces de recherche partenariale, et que nous permet la qualité de l'échantillonnage des trois cas repérés dans cette étude.

Ce modèle d'analyse a ainsi permis d'identifier trois grandes lignes de force dont seul l'équilibre - plus ou moins stable, selon les cas et leurs contextes respectifs - a pu conduire à la formation d'un espace partenarial de recherche à même de générer un processus de coconstruction des connaissances correspondant - ou parfois non - aux intérêts des acteurs en présence. C'est pour rendre compte de ces lignes de force que ce modèle les présente ici sous la forme d'un triangle dont la configuration correspond à l'équilibre des forces en présence dans chaque espace partenarial de recherche (EPR).

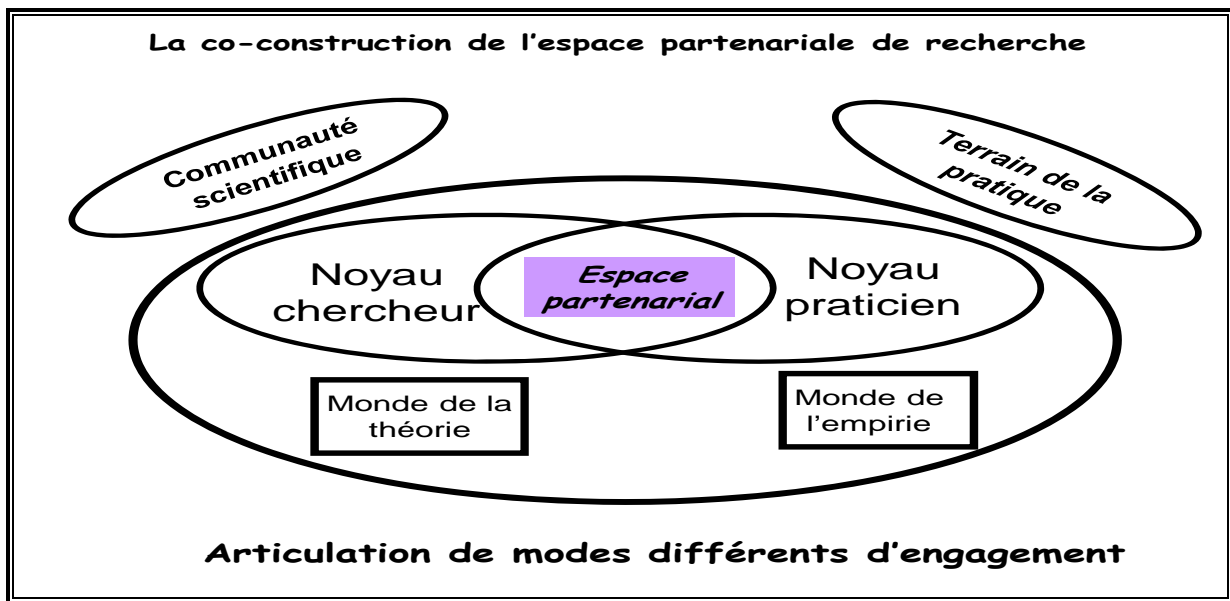
Trois configurations rendent compte des trois formes d'équilibre des forces d'acteurs à l'œuvre dans les trois cas d'espace partenarial de recherche :

- Collaborations : une configuration de collaborations

- Tensions : une configuration de tensions
- Négociation : une configuration de négociations.

4.6 Un processus de coconstruction de la recherche fondé sur trois référentiels identitaires

L'analyse des cas étudiés permet de dire que la recherche partenariale se présente comme la rencontre de deux types d'acteurs - chercheurs et praticiens - appartenant à deux mondes socialement distincts : la communauté scientifique et le terrain des pratiques sociales. Comme illustrés dans le schéma ci-dessous, les trois cas étudiés montrent clairement que ce que nous appelons l'espace partenarial de recherche est à la jonction des espaces d'action de deux noyaux d'acteurs : le noyau des chercheurs et le noyau des praticiens.



Les conditions de formation de l'espace partenarial de recherche (et donc du processus de coconstruction des connaissances qui s'y déploie) dépendent de la dynamique d'interactions entre le noyau des chercheurs et le noyau des praticiens. La formation de cet espace résulte des différentes tensions entre les deux pôles formés par ces noyaux. Il apparaît comme un espace hybride de délibération en raison des trois référentiels identitaires - en termes de pensée et d'action - sur lesquels se fondent les postures et les interventions des acteurs de ces deux noyaux.

1. Un premier référentiel bipolaire dont le premier pôle renvoie à la communauté scientifique et à ses codes de légitimation des différentes formes de la connaissance. Le second est constitué par les modes d'intervention institutionnels et les pratiques sociales dont se revendiquent les praticiens.
2. Un deuxième référentiel renvoyant aux types de connaissances visées et anticipées et dont la nature est différente parce qu'elle est subordonnée aux intérêts des acteurs en présence. C'est ce qui prédétermine les conditions finales de leur instrumentalisation éventuelle en fonction des *outputs* de chaque groupe : principalement des projets de publication pour le noyau des chercheurs et des balises encadrant l'action pour le noyau des praticiens.
3. Un troisième référentiel de l'espace partenarial de recherche est qu'il constitue un lieu de tensions (dialogues, négociations, coopérations, confrontations) entre ce qui est perçu par chaque noyau comme de la théorie et de l'empirie : sur le plan épistémologique cette distinction est problématique en raison de la différence de perception des uns et des autres. Pour les deux noyaux, théorie et empirie sont consubstantielles, mais théorie et empirie renvoient à des sens et à des fonctions tout aussi différentes. En ce sens, on ne peut considérer ces deux groupes d'acteurs comme des *alter ego* l'un par rapport à l'autre, tant l'espace partenarial de recherche s'impose comme un lieu de confluence vers où convergent les forces à l'œuvre dans les dynamiques relationnelles et au cœur du processus de coconstruction des connaissances.

4.7 L'espace partenarial de recherche : un espace hybride et hétérogène, mais structuré par une logique d'ensemble

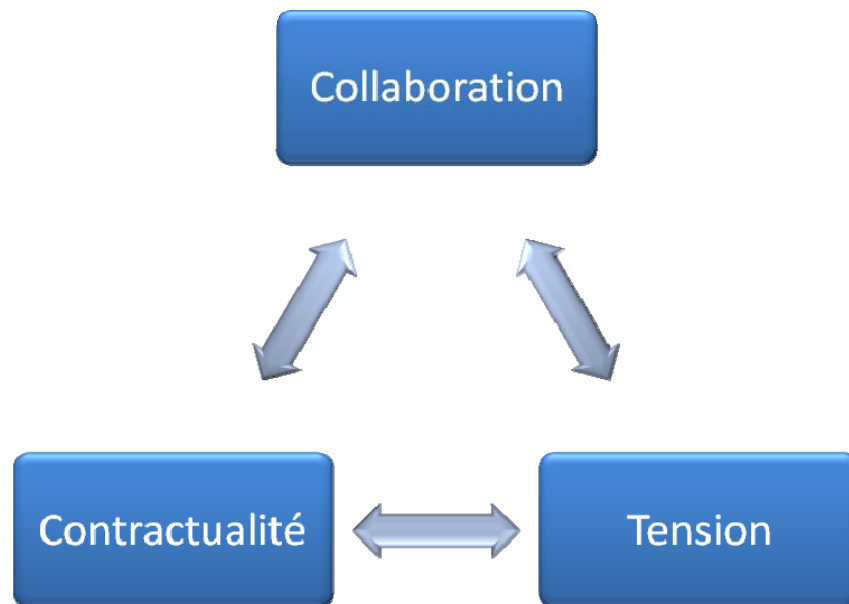
Notons enfin que chacun des deux noyaux d'acteurs est lui-même marqué par une double hétérogénéité. La première affecte le noyau des chercheurs sur les plans épistémologique, théorique et méthodologique. La deuxième traverse le noyau des praticiens sur les plans institutionnel, organisationnel et, en dernière instance, de la praxis qui les légitime socialement, c'est-à-dire des pratiques d'intervention sociale dont ils se réclament les dépositaires statutaires.

Pour résumer, les cas étudiés peuvent être déconstruits en fonction des trois dynamiques relationnelles produisant des interactions articulant trois configurations typologiques renvoyant chacune à un modèle d'interactions dans la formation de l'espace partenarial de recherche et du processus de coconstruction des connaissances :

- configuration 1 : modèle de collaboration
- configuration 2 : modèle de tension
- configuration 3 : modèle de contractualité.

C'est de la conjugaison des trois dimensions dégagées par notre modèle d'analyse et de l'équilibre qui en résulte dans chaque cas que dépend la formation de l'espace partenarial de recherche et de ses principales caractéristiques, selon les orientations que lui impriment les noyaux d'acteurs dans le losange de coconstruction des connaissances :

Modalités de la coconstruction de l'espace de recherche partenariale



4.8 Le processus de coconstruction des connaissances : une démarche tributaire des équilibres négociés entre noyau-praticiens et noyau-chercheurs

L'espace partenarial se décline sous trois modalités distinctes de rapports praticiens/chercheurs, allant de la collaboration encadrée à la relation de commandite, en passant par une relation marquée par une tension continue, parce qu'alternant satisfactions et déceptions des acteurs au gré des phases qui jalonnent leur partenariat. Cet espace est traversé par une dynamique articulante, nécessairement, préoccupations de recherche et pratiques d'intervention, mais dans le cadre de délibérations fixant clairement, et en amont, les finalités de chaque noyau : publications pour les uns et cadres balisant l'action pour les autres.

Chacune des trois dimensions du triangle de l'espace partenarial de recherche est à l'origine d'un processus spécifique de coconstruction des connaissances. D'abord sur le plan épistémologique pour les chercheurs qui, selon le type de processus de coconstruction des connaissances, produisent tel ou tel modèle de théorisation et d'empirie. Ensuite, sur le plan de la praxis pour les

praticiens qui, dans le cas du même modèle correspondant (dans chacun des trois cas), en extraient des modalités de pratiques d'intervention répondant à leurs préoccupations premières (ou non, comme c'est parfois le cas). Compte tenu de l'action conjuguée des acteurs, on est alors en présence de l'une ou l'autre des trois configurations évoquées plus haut.

Cet espace induit ainsi une reconfiguration des identités portée par l'incontournable processus de reconnaissance mutuelle (apport nouveau par les praticiens à la théorie et par les chercheurs à la pratique, par exemple). Pour le noyau des chercheurs, il s'agit là, en termes méthodologiques, d'une démarche itérative par excellence. Les chercheurs, en dialogue régulier avec les praticiens peuvent, à la manière de la théorie ancrée, vérifier en temps réel des éléments de théorisation émergente. Tout se passe, comme si l'espace partenarial de recherche générait un processus accéléré de *coconstruction de sens*, de pratiques et, surtout, de modélisation potentielle, c'est-à-dire d'une démarche de théorisation des réalités sociales auxquelles les chercheurs peuvent se confronter grâce à la formation de cet espace, une sorte de « test de la réalité » qui prend forme de concert avec ce processus de coconstruction des connaissances, un processus dont le mérite premier est d'être à l'origine d'un type de savoir que le lieu de prédilection de production des connaissances scientifiques, le milieu universitaire et ses structures, ne peut leur permettre de produire.

CONCLUSION

Jean-Marc Fontan

La recherche partenariale apparaît, en dernière analyse, comme une rencontre de préoccupations et d'intérêts différents, mais aussi de motivations communes et de valeurs partagées. L'étude montre qu'une démarche de recherche partenariale se traduit par une dynamique de recherche productrice de sens, de savoirs pratiques, d'un espace propice à la coconstruction des connaissances.

L'analyse nous a permis de caractériser la recherche partenariale à l'aide de deux indicateurs. Il y a, d'abord, la mise en place d'un espace partenarial comme lieu de construction d'un nouvel acteur groupal qui se déploie au sein d'une nouvelle structure, informelle au départ, mais progressivement formalisée par la suite, sous les habits de « Comité de suivi » de la recherche qui finit par se construire une légitimité à travers des rencontres régulières qui entérinent ses décisions et, surtout, les délibérations résultants des connaissances co-construites. Il y a, ensuite, la participation effective et modulée des praticiens à la réalisation de la recherche.

En ce sens, le modèle d'analyse met à distance la vision simplificatrice d'une représentation fusionnelle des acteurs de la recherche partenariale, une sorte d'entité où les noyaux en interaction (chercheurs et praticiens) perdraient leur identité spécifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Anadon, Marta (dir.) (2007). *La recherche participative. Multiples regards*, Sillery : Presses de l'Université du Québec. 240 p.
- CRISES (2009). *Le CRISES : son orientation et ses axes de recherche*, Montréal, CRISES, coll. Études théorique, n° ET0901, 40 p.
- Gillet, Anne et Diane-Gabrielle Tremblay (2011a). Introduction au numéro : « *Pratiques, analyses et enjeux de la recherche partenariale* ». *Interventions économiques* n° 43. En ligne : <http://interventionseconomiques.revues.org/1343>. 10 p.
- Gillet, Anne et Diane-Gabrielle Tremblay (2011b). Conditions, dynamiques et analyses des partenariats de recherche. Comparaisons internationales. *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Les partenariats de recherche, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 31 janvier 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3751>.
- Sutton, Louise (2007). *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*. Montréal : UQAM, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS. 23 p.
- Sutton, Louise (2007). *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*. Montréal : UQAM, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS. 24 p.
- Wiewel, Wim et David Broski (1997). *University Involment in the Community: Developing a Partnership Model*, Chicago, Great Cities Institute, 8 pages.

ANNEXES

Canevas d'entrevue pour le projet Science et Société du CRISES

Objectif : Dans le cadre des entrevues menées auprès de chercheurs et de praticiens, nous voulons connaître :

- A) leur point de vue sur la construction et la réalisation du partenariat de recherche
- B) nous voulons connaître leur perception de comment leurs partenaires ont vécu cette expérience de recherche partenariale.

L'entrevue sera divisée en quatre moments du processus de recherche

1^{er} Moment : la définition de la problématique de recherche

- Origine de la demande
- Mécanismes qui ont été mis en place pour définir la demande
- Le rôle de chacun des partenaires dans la définition de la problématique

2^e Moment : La réalisation de l'activité de recherche

- Les différentes étapes
- Le rôle et la participation de chacun des partenaires
- La coordination du projet
- Problèmes dans la réalisation
- Solutions mises en place pour régler les problèmes
- Les produits

3^e Moment : La diffusion et le transfert

- Les produits réalisés
- Les activités réalisées
- Le rôle de chacun des partenaires dans la diffusion et le transfert
- Les publics touchés

4^e Moment : L'évaluation de l'expérience

- Réalisation d'un bilan commun
- Si oui : comment
- Si oui : les conclusions du bilan
- Si non : pourquoi; leur bilan, point fort, point faible
- Propositions pour améliorer le processus